

LA SEMAINE AFRICAINE



lasemaineafricaine.info

N° 4343 du Vendredi 17 Juillet 2026 - 75^e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro -Tél.: (+ 242) 06 801.42.03 - 06 660.75.86 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE 2026

Le budget de l'Etat arrêté à plus de 2 778 milliards

Le ministre des Finances, Christian Yoka, a présenté le 14 juillet 2026, devant les deux chambres du Parlement, le projet de loi de finances rectificative 2026, arrêté en recettes à la somme de 2 778 milliards 016 millions de FCFA, et en dépenses à la somme de 2 561 milliards 069 millions de francs CFA. (P.3)



DIOCESE DE NKAYI



Mgr François Halyday Mbouanguï a été installé

L'évêque sur sa cathèdre (P.10)

COMMEMORATION

La CNSS a 70 ans d'âge ! (P.6)

PUBLICATION

“L'humeur des jours” d'Albert S. Mianzoukouta (P.17)



CANAL+

La semaine
GENEREUSE

REABONNEZ-VOUS EN AVANCE ET ACCÉDEZ A
7 JOURS DE CHAINES BONUS

CANAL+ PREMIERE

CANAL+ ACTION

CANAL+ FAMILY

CANAL+ SPORT 1

CANAL+ SPORT 2

CANAL+ SPORT 3

CANAL+ SPORT 4

NOLLYWOOD TV

NOLLYWOOD TV

LALIGA

LIGUE 1

Mc

Premier League

SSR CHAMPIONS LEAGUE

NBA

+ 315 AUTRES CHAINES

92 92

*OFFRE VALABLE POUR TOUT REABONNEMENT AUX FORMULES ACCESS D'AVANCE ET ACCESS+ AINSI QUE L'ACCÈS À L'ABONNEMENT EN COURS. POUR CONNAÎTRE SA WWW.CANALPLUS.COM ET AINSI QUE VOTRE DISTRIBUTEUR AINSI QUE CANAL+.

COORDONNÉES APPEL LOCAL SELON VOTRE OPERATEUR

EDITORIAL

Jean-Paul Pigasse

CONSEIL NATIONAL
DE LUTTE CONTRE LE VIH/SIDA,
LES INFECTIONS SEXUELLEMENT TRANSMISSIBLES ET
LES EPIDEMIES

COORDINATION NATIONALE

DIRECTION EXECUTIVE



REPUBLIQUE DU CONGO
Unité-Travail-Progrès

- Capacité à travailler en équipe multidisciplinaire et à coordonner plusieurs intervenants;
- Aptitude à travailler sous pression, dans des contextes complexes et parfois instables.
- Connaissance des langues nationales (lingala et kituba).

4. LIVRABLES

- Rapport synthèse de cartographie des acteurs impliqués dans la gestion du préservatif;
- Rapport diagnostic (Analyse situationnelle et goulots d'étranglement);
- Projet de la stratégie nationale
- Plan opérationnel budgétisé sur 5 ans =; - Cadre de suivi-évaluation =; - Stratégie nationale validée.

4. DUREE DE LA MISSION

La durée de la consultance sera de quatorze (14) jours.

5. PROCEDURE ET METHODE DE SELECTION

Il se fera par appel à candidature et comportera trois (3) phases :
(i) une phase de présélection des candidats par l'établissement d'une liste restreinte au regard de l'analyse de leurs CV;
(ii) une phase d'interview des candidats présélectionnés sur la liste restreinte;
(iii) une phase consacrée à l'enquête de moralité effectuée sur les dossiers des candidats retenus sur la liste restreinte avant la signature d'un éventuel contrat.
Seul(e) le (a) candidat(e) présélectionné(e) seront contacté(e).
Un contrat de travail sera signé entre la Direction Exécutive du CNLSE et le candidat retenu.

6. DEPÔT DES CANDIDATURES

Les dossiers de candidatures comprenant :
• Une lettre de motivation adressée au Directeur Exécutif du CNLSE;
• Un curriculum vitae (CV);
• Les attestations ou certificats de travail figurant dans le CV;
• Une photocopie du/des diplômes ou attestations de réussite (l'original du diplôme/attestation sera demandé au cours de l'entretien).
- Les candidatures doivent être déposées sous plis fermé à la Direction Exécutive du CNLSE au plus tard le 23 juillet 2026 à 14H00, heure locale avec la mention: «**Consultant chargé de l'élaboration de la stratégie de distribution holistique du préservatif**».

Adresse: Rue des Anciens Enfants de Troupe (AET), en diagonal du CEG Nganga Edouard
mail: secretariatcnlse@gmail.com/atipobenjamin65@gmail.com

AVIS D'APPEL D'OFFRES N° _____/CNLSE/DEX/2026 Recrutement d'un Consultant chargé de l'élaboration de la stratégie de distribution holistique du préservatif

Localisation : Direction Exécutive
Type de contrat : CDD (non renouvelable)
Supérieur hiérarchique : Directeur Exécutif du CNLSE
Relations fonctionnelles : CNLSE, PNLS, DGPOP, DPM, CAMEPS, ACBEF, UNFPA, OMS, PNUD, UNESCO, UNICEF, HCR

1. RESUME DU POSTE

Le plan de travail annuel 2026 signé entre la Direction Exécutive du CNLSE et l'UNFPA sur le renforcement de la riposte contre le VIH/Sida et les infections sexuellement transmissibles, met l'accent sur la chaîne d'approvisionnement et le circuit de distribution des préservatifs. Dans le cadre de ce plan de travail, il est prévu d'élaborer la stratégie holistique garantissant une distribution permanente et un accès équitable du préservatif jusqu'au dernier kilomètre sur tout le territoire de République du Congo.

Le Consultant sera placé sous la coordination de la Direction Exécutive du CNLSE. Il travaillera dans le strict respect des calendriers, des budgets et des normes de qualité établies au niveau national et international.

2. TACHES ET RESPONSABILITES

Les responsabilités du poste sont:

- A. Elaboration de la stratégie de distribution holistique du préservatif:
- Mettre en place les outils de collecte d'informations nécessaires à la rédaction de la stratégie;
 - Définir les mécanismes de suivi et d'approvisionnement du préservatif afin d'éviter les ruptures;
 - Appuyer l'estimation des besoins des différentes chaînes d'approvisionnement des préservatifs et gels lubrifiants;
 - Prévoir les actions de communication dans la stratégie de distribution du préservatif.
- B. Mise en œuvre de la consultance
- organiser la réunion de validation des outils de collecte des informations sur le terrain;
 - appuyer l'organisation des descentes sur le terrain;
 - Veiller au respect des procédures de collecte des informations

susceptibles à intégrer dans la stratégie selon les recommandations du PNI et des partenaires;

- Préparer le rapport d'élaboration de la stratégie;
- Présenter au cours d'un atelier la stratégie de distribution du préservatif en vue de sa validation;
- Maintenir un dialogue régulier avec la Direction Exécutive du CNLSE,

3. PROFIL

Le (a) consultant (e) chargé (e) de l'élaboration de la stratégie de distribution holistique du préservatif doit avoir:

- A. Formation
Diplôme universitaire: niveau minimum BAC+5 en Santé publique, Pharmacie, sciences biomédicales, Logistique ou chaîne d'approvisionnement, Marketing commercial et autres domaines connexes.
- B. Expérience professionnelle
Le Consultant devrait justifier d'au moins 5 ans d'expérience professionnelle dans:
- la gestion de la chaîne d'approvisionnement et du circuit de distribution des produits de santé;
 - la prévention du VIH et de la santé sexuelle et reproductive.
 - le système de santé congolais;
 - la connaissance des procédures des bailleurs de fonds (Fonds mondial, KfW, Banque Mondiale etc.);
 - la gestion des préservatifs;
- C. Compétences techniques
- Maîtrise des outils et des approches de gestion de stock d'approvisionnement en médicaments ;
 - Avoir déjà rédigé une politique ou une stratégie nationale en santé;
- Bonne maîtrise des outils informatiques : Excel, Word, etc...
- Bonne maîtrise des logiciels de gestion de stock et d'approvisionnement: Sage,

- D. Compétences personnelles et interpersonnelles
- Sens élevé de l'organisation, rigueur, autonomie;
 - Excellente capacité de communication écrite et orale;

AXESS OFFSHORE CONGO

Succursale de la société AXESS NORWAYS AS

Adresse: 3^e étage de l'immeuble ARCPE, Allée Makimba, Centre-Ville, Pointe-Noire — République du Congo
R.C.C.M.: CG- PNR-01-2023-B21-00019

Aux termes de la réunion du Conseil d'administration de la société AXESS NORWAYS AS, société de droit norvégien, en date du 15 juin 2026, reçu au rang des minutes de Maître Noël Mountou, notaire à Pointe-Noire, en date du 17 juin 2026, sous le répertoire n°286/MN/025, enregistré le 23 juin 2026 à Pointe-Noire (Recette de Pointe-Noire Centre) sous le n°5751, folio 115/56, les membres du Conseil d'administration de ladite société ont décidé la fermeture de la succursale AXESS OFFSHORE CONGO, immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) de Pointe-Noire, sous le numéro CG- PNR-01-2023-B21-00019.

Dépôt dudit acte a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, sous le numéro CG-PNR-01-2026-R-01220. L'inscription modificative de l'immatriculation de la succursale au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier a été effectuée par le greffe du Tribunal de Commerce, en date du 1er juillet 2026

Pour avis,

Le Conseil d'administration

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNANGAISE, Notaire à Pointe-Noire
1 Angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO
Vers le Rond-point Mess Mixte de Garnison
Immeuble MORIJA, 1^{er} étage, Centre-ville
B.P. 1431 Tél: 05 736 64 64, République du Congo

INSERTION

SCI «LOUINGUI IMMO»

Société Civile Immobilière

Capital social: Un Million (1 000 000) Francs CFA

Siège social: 1 Angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO
Vers le Rond-point Mess Mixte de Garnison, Immeuble MORIJA, 1^{er} étage, Centre-ville

**POINTE-NOIRE
REPUBLIQUE DU CONGO**

RCCM: CG-PNR-01-2026-B42-00009

Il appert d'un acte authentique reçu par la Notaire soussignée, le 15 juin 2026, enregistré à Pointe-Noire, le 24 juin 2026, sous folio 116/18, n°5777, la création d'une société ayant les caractéristiques suivantes:

FORME: Société Civile Immobilière (SCI)

OBJET:

La société a pour objet:

- L'acquisition par voie d'apport ou d'achat, l'attribution en propriété, l'administration et l'exploitation par bail en qualité de preneur ou de bailleur, location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis, et de tous biens meublés destinés à l'aménagement desdits immeubles;
 - Eventuellement et exceptionnellement, l'aliénation de ceux de ces immeubles devenus inutiles à la société au moyen de vente, échange ou apport en société;
- Et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à son objet, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société.

DENOMINATION: SCI «LOUINGUI IMMO»

SIEGE SOCIAL: Pointe-Noire, 1 Angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO, vers le Rond-point Mess Mixte de Garnison, Immeuble MORIJA, 1^{er} étage, Centre-ville, République du Congo

DUREE: 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.C.M

GERANCE:

- Madame Anatole Nancy BAGNIAKANA est nommée gérante de la société pour une durée indéterminée

RCCM: CG-PNR-01-2026.B42-00009

DEPOT LEGAL: Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 02 juillet 2026

Fait à Pointe-Noire, le 08 juillet 2026

Pour avis

Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNANGAISE Notaire

LA SEMAINE AFRICAINE

Bihebdomadaire d'information générale, d'action sociale et d'opinion, s'inspirant de la Doctrine Sociale de l'Eglise Catholique
Siège: Bd. Lyautey (en face du CHU)

Journal édité par la Commission Episcopale des Moyens de Communication Sociale.
B.P. 2080 - BRAZZAVILLE -

Président:

Mgr Abel LILUALA,
Archevêque de Pointe-Noire

Vice-Président

Directeur de Publication / Rédacteur en chef:
Albert S. MIANZOUKOUTA

Rédacteur en chef: Cyr Armel YABBAT- NGO
Tel: (242) 05 500 77 68 / 06 661 98 43

Secrétaire de rédaction:

Guy-Saturnin MAHOUNGOU
06 671 72 20 /05 575.66.20

Infographisme: Atelier: La Semaine Africaine

Service Commercial: Brazzaville:

Tél.: 06.660.75.86

Pointe-Noire: Chef de bureau

Véran Carrhol YANGA
05 6977554 / 06 6682472

Service commercial: 05 553 16 93 / 06 671 44 05

E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Site Internet:

www.lasemaineafricaine.info.

LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE 2026

Le budget de l'Etat arrêté à plus de 2 778 milliards

Le ministre des Finances, Christian Yoka, a présenté le 14 juillet 2026, devant les deux chambres du Parlement, le projet de loi de finances rectificative 2026, arrêté en recettes à la somme de 2 778 milliards 016 millions de FCFA, et en dépenses à la somme de 2 561 milliards 069 millions de francs CFA.

Le 14 juillet 2026, le ministre des Finances, Christian Yoka, a présenté devant les deux chambres du Parlement le projet de loi de finances rectificative pour l'année 2026. Ce projet fixe les montants du budget de l'Etat et vise à ajuster l'exécution budgétaire au regard de l'évolution de la situation.

Contexte ayant conduit au projet

Les 23 et 24 avril 2026, une nouvelle équipe gouvernementale a été installée après l'élection présidentielle des 12 et 15 mars 2026. Cette réorganisation s'est traduite par la reconduction de certains ministères, la création de nouveaux départements ministériels, la recomposition de certaines structures existantes.

Afin de tenir compte de ces changements, le décret n°2026-179 du 8 mai 2026 portant ouverture de crédits d'avance au titre de l'exercice 2026 a été publié. Il a fallu, par conséquent, procéder à des ajustements des crédits budgétaires initialement prévus par la loi n° 42-2025 du 31 décembre 2025 relative à la loi de finances pour 2026.

La présentation de ce projet de loi rectificative s'inscrit dans les dispositions de l'article 58 de la loi organique n° 36-2017 du 3 octobre 2017 relative aux lois de finances, qui prévoit le dépôt d'un projet de loi de finances rectificative lorsque l'équilibre financier de la loi de finances initiale est modifié, notamment en fonction des décrets d'avance ou d'annulation des crédits; les recettes constatées en cours d'année sont très différentes des prévisions initiales; de nouvelles



Christian Yoka

mesures législatives ou réglementaires affectent substantiellement l'exécution du budget. Ce cadre explique la nécessité de ce projet de loi de finances rectificative pour l'exercice 2026, présenté au Parlement.

Hypothèses révisées

L'élaboration de ce projet de loi a tenu compte de l'évolution du contexte international, marqué par de vives tensions géopolitiques au Moyen-Orient, opposant notamment l'Iran, d'un côté, aux États-Unis et Israël, de l'autre. «Ces tensions ont entraîné une hausse des cours mondiaux du pétrole au premier semestre 2026, laissant espérer une amélioration des recettes pétrolières. Cependant, la conclusion d'un accord de paix à la fin du premier semestre a inversé la tendance et a atténué les résultats initialement anticipés pour la fin de l'année 2026. Malgré cela, des violations répétées

de cet accord entretiennent une incertitude quant aux estimations des résultats de fin d'exercice», a expliqué le ministre.

Ainsi, les hypothèses de la loi de finances initiale ont été ajustées: le taux de croissance est maintenu à 5,5 %; le taux d'inflation est relevé à 2,7% au lieu de 3,0%; le prix du brut congolais passe de 60,3 dollars à 67 dollars le baril (soit +11%); la production pétrolière reste estimée à 105,0 millions de barils; le taux de change retenu demeure 550,0 FCFA pour 1 dollar.

Pour le gaz, les volumes sont estimés comme suit: GNL: 137 812 429 MMBTU (7,4 \$/MMBTU), GPL: 334 800 tonnes (500 \$/tonne), Gaz CEC : 985 000 KSM3 (135 \$/KSM), Gaz CED: 65 700 KSM3 (80 \$/KSM)

Les objectifs de ce projet de loi restent ceux de la loi de finances initiale et s'alignent sur les orientations du cadre budgétaire à moyen terme (CBMT) 2026-2028, à savoir:

consolider les recettes publiques (digitalisation des processus, réduction des exonérations fiscales, optimisation des recettes issues des ressources naturelles : pétrole, forêt, mines); rationaliser et améliorer l'efficacité des dépenses publiques, notamment par une gestion rigoureuse des dépenses de fonctionnement; assurer la gestion de la dette publique, en poursuivant les efforts de réduction du niveau de la dette; renforcer la résilience de l'économie, via le développement des secteurs hors pétrole et la reconstitution du fonds de stabilisation à la BEAC.

Chiffres globaux du budget rectifié

Le projet de loi de finances rectificative pour 2026 fixe ainsi: recettes: 2 778 milliards 016 millions de FCFA, contre 2 550 milliards 540 millions dans la loi de finances initiale; dépenses: 2 561 milliards 069 millions de FCFA, contre 2 320 milliards 167 millions initialement.

En trésorerie et en financement: ressources: 1 595 milliards 360 millions de FCFA, contre 1 240 milliards 360 millions initialement; charges: 1 812 milliards 306 millions de FCFA, contre 1 470 milliards 732 millions initialement.

Ce budget rectifié dégage un excédent budgétaire prévisionnel de 216 milliards 947 millions de FCFA, contre 230 milliards 373 millions dans la loi de finances initiale.

En matière de financement, il prévoit un déficit estimé à 216 milliards 947 millions de FCFA, correspondant à l'écart entre: les ressources de trésorerie (1 595 milliards 360 millions) et les charges de trésorerie (1 812 milliards 306 millions).

Cyr Armel YABBAT-NGO

Editorial

Jean-Paul Pigasse

Nous venons, dans notre pays et dans notre profession, d'enregistrer un de ces coups du sort qui ne manquent pas de surprendre même quand ils sont prévus et inévitables. Jean-Paul Pigasse est mort. C'était samedi 11 juillet dernier, en France. Un Français qui meurt sur ses terres, dirait-on, quoi de plus normal ! Mais Pigasse n'était pas seulement un citoyen parmi tant d'autres. Il était Français assurément ; il en portait la nationalité juridique avec fierté ; participait aux différentes obligations citoyennes (il votait et se rendait aux invitations de l'ambassade de France de bon cœur), mais il n'était pas que Français, si l'on peut dire. Car Jean-Paul Pigasse était plus que cela.

Il était aussi Congolais. Le «s» final de l'adjectif arrange bien les choses : puisque de par son engagement de journaliste et de chef d'entreprise, il s'est lancé dans une entreprise que du temps de la colonisation, belge et française, on n'a abordé que du bout des lèvres. L'engagement pluriel au service des deux Congo, des deux peuples que tout rapproche, avec la volonté visionnaire qui a toujours animé M. Pigasse. L'ADIAC, l'Agence d'information de l'Afrique centrale, se mettra au service non d'un Congo, mais des deux. L'information au service des deux Congo.

Même le journal Les Dépêches de Brazzaville, malgré son nom, comportait un contenu du «Congo-Kinshasa» et diffusait vers cette mégapole. L'Afrique centrale a eu son instrument de communication et gagné en cohérence, même si aujourd'hui encore tout cela reste en construction. Les Etats-Unis d'Afrique que chantaient nos poètes dans les années 1960 a commencé à voir le début de sa matérialisation. Jean-Paul Pigasse sera l'homme des deux rives du Congo. Il le fera dans la presse ; il le fera sans doute dans d'autres domaines plus discrets qui appellent un engagement résolu pour une Afrique qui doit s'affirmer.

Mais cette volonté s'est exercée aussi à l'intérieur du Congo. Lorsqu'il engage son combat pour la presse, le pays sort à peine des meurtrissures résultant de l'éclatement du monde issu de la Deuxième guerre mondiale. Pendant une trentaine d'années, ce Congo avait pataugé dans le marxisme léninisme. Lorsque la conférence nationale souveraine de 1991 sonne le «La» de la réforme, il n'est pas sûr que nous ayons tous compris dans la presse le besoin de resoudre le tissu national ; de cesser de continuer à nous proclamer de gauche ou de droite. Je suis témoin des efforts de Jean-Paul Pigasse de rapprocher les positions.

Je suis témoin aussi de ses efforts personnels pour ramener un semblant de normalité dans notre pays, dans ses infrastructures emblématiques. Plus inattendu sans doute, Jean-Paul Pigasse s'est employé à aider l'Eglise catholique à retrouver la beauté et la somptuosité du clocher de la basilique Sainte-Anne du Congo, grand symbole de l'histoire du Congo et même de l'Afrique. C'est cette figure-là que nous portons en terre aujourd'hui, et à laquelle le Congo des médias dit sincèrement «Merci» et «Adieu».

Albert S. MIANZOUKOUTA

CONGO

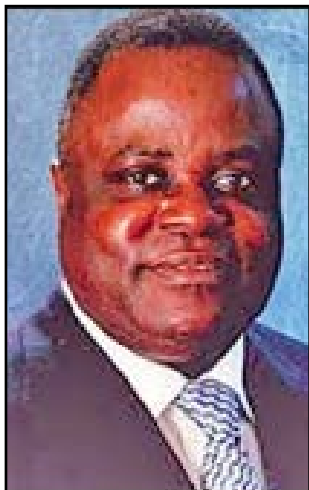
Un paysage politique en perte de souffle

Au fil des années, la vie politique en République du Congo semble avoir perdu son dynamisme d'antan. Jadis espaces de débats, de mobilisation populaire et d'expression démocratique, les partis politiques apparaissent aujourd'hui comme des structures affaiblies, silencieuses et parfois déconnectées des réalités quotidiennes des citoyens. Le paysage politique congolais traverse une période que beaucoup qualifient désormais d'«hibernation politique»

Dans les grandes villes comme dans les zones rurales, les sièges des partis sont souvent fermés ou inactifs. Les réunions politiques deviennent rares, les grandes déclarations publiques se font timides et les militants, autrefois très engagés, semblent gagnés par le découragement.

En dehors des périodes électorales, plusieurs formations politiques disparaissent pratiquement de l'espace public, donnant ainsi l'impression d'organisations sans véritable vie interne.

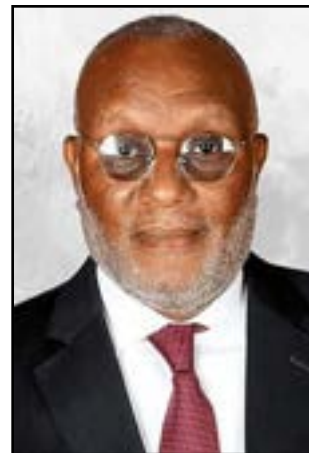
Cette léthargie touche aussi bien certains partis de l'opposition que plusieurs formations



Mathias Dzon



Pascal Tsaty Mabiala



Nicéphore Fylla Saint-Eudes



Pierre Moussa

alliées au pouvoir. Beaucoup de partis politiques ne survivent aujourd'hui qu'à travers les noms de leurs dirigeants historiques, sans véritable renouvellement d'idées, de cadres ou de stratégies. Les jeunes générations, confrontées au chômage, à la précarité et aux difficultés sociales, se sentent peu concernées par des partis qu'elles jugent éloignés de leurs préoccupations.

Autrefois, les formations politiques jouaient un rôle es-

sentiel dans l'encadrement citoyen, l'éducation politique et la défense des intérêts sociaux. Elles organisaient des meetings, animaient les quartiers et proposaient des visions alternatives pour le développement national. Aujourd'hui, cette vitalité semble s'être éteinte. Les discours politiques peinent à mobiliser, et l'enthousiasme populaire a laissé place à une forme de résignation.

(Suite en page 4)

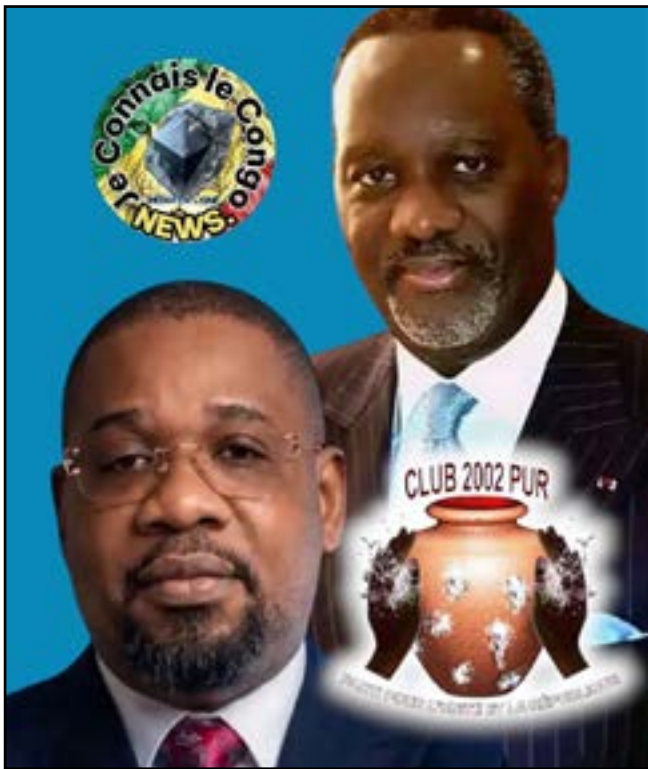
CLUB 2002-PUR

La tourmente!

«Il y a un temps pour tout, un temps pour toute chose sous les cieux : un temps pour naître, et un temps pour mourir», dit l'Ecclésiaste. Aussi, un temps pour créer un parti politique et un temps pour renoncer à ce parti. Pourrait-on dire du feuilleton qui défraie la chronique au Club 2002-PUR.

Créé le 30 janvier 2002, en tant qu'association politique, le Club 2002 qui s'est mué en parti politique pour devenir le Club 2002-PUR (Parti pour l'Unité et la République), le parti s'est imposé dès ses débuts comme un mouvement de rassemblement, prônant l'unité nationale et promouvant des valeurs telles que la paix, la cohésion sociale et le vivre-ensemble. Né dans le contexte d'une période d'après-guerre, le club 2002 avait pour seule ambition de défendre les idéaux et les actions du Président de la République, Denis Sassou-Nguesso. Il n'a jamais visé la magistrature suprême. Durant les 24 ans de son existence, le parti a connu des péripéties, des erreurs, des échecs et des succès heurtant parfois certaines sensibilités idéologiques voire certains de ses cadres appelés lors des scrutins législatifs à se retirer de la course pour soutenir les candidats du PCT. Refusant d'être un goulot au pied d'argile, le Club 2002-PUR, dès sa première année de création faisait peur avec des présences dans les deux chambres parlementaires et dans tous les conseils locaux du pays. Mais très vite, cet espoir s'est étioilé laissant place à la désillusion et au désespoir. Le parti a commencé à s'effriter, enregistrant par la même occasion, de nombreux départs. D'ailleurs, lors de son toast prononcé au cours du 10ème anniversaire du Club 2002-PUR, le 30 janvier 2012, Guy Wilfrid César Nguesso rendait ainsi un vibrant hommage à tous ceux des camarades qui, pour des raisons quelconques, ont quitté le parti. A l'endroit de ceux qui

ont fait le libre choix de demeurer au parti, il leur a, simplement, fait savoir que c'est grâce à leur fidélité et soutien que le parti a maintenu le cap. Le 15ème anniversaire était plutôt célébré dans la sobriété sans la présence de Guy César Wilfrid Nguesso. En effet, le 30 janvier 2014, dans la salle polyvalente de l'hôtel Atlantic Palace de Pointe-Noire, lors de la cérémonie de la célébration du douzième anniversaire du parti, Guy César Wilfrid Nguesso, président fondateur, après avoir retracé l'histoire du parti, a surpris tous ses militants pour son choix d'appartenir désormais au Seigneur et non au parti: «A un moment donné dans la vie, il faut savoir faire le choix. Et moi, je pense que le choix le plus important de ma vie, c'est de servir le Seigneur, puisqu'il m'a appelé. Je pense que pour moi, c'est plus important que le reste. Le salut, la couronne de la vie éternelle ont du prix pour moi», avait-il déclaré. Suite à cet appel, selon lui, reçu Dieu, de servir au Ministère pastoral, il avait décidé de dissoudre son parti. Le Club 2002-PUR était devenu plus que l'ombre de lui-même. Des dysfonctionnements internes étaient d'ores et déjà constatés dans son fonctionnement. «Je pense que le parti a joué son rôle tel que Dieu le voulait. Le même qui, hier, m'a demandé de le créer, le même Dieu m'appelle à cesser toutes activités politiques et à être à son service», avait-il déclaré. Guy Wilfrid César Nguesso annonçait qu'un congrès devrait être organisé en juin 2014 pour acter cette dissolution. Hélas, il n'a ja-



Juste Désiré Mondélé et Guy César Wilfrid Nguesso, la discorde

mais été tenu et le parti a continué à exister sous la conduite de Juste Désiré Mondélé, son secrétaire général. Au cours de la conférence de presse qu'il a animé pour faire le bilan des 15 ans d'existence du parti, Juste Désiré Mondélé, a dit que «le Club 2002-PUR lorsqu'il a été créé, ce n'était pas dans le but d'un partage de postes ou d'intérêts quelconques. C'était le regard fixé vers l'avenir, le développement du pays. Tous les partis politiques qui soutiennent un candidat ne sont pas tenus d'être au gouvernement. Ce n'est pas le nombre des ministres dans un gouvernement qui caractérise la bonne santé d'un parti. Ce n'est pas ça qui est important pour le Club. On ne peut pas qualifier et quantifier le Club à un parti de gouvernement. Le plus important, nous travaillons, on continue à travailler pour le peuple, d'aller vers lui, de l'écouter, de cor-

riger là où il faut», tout en reconnaissant qu'on crée un parti pour conquérir le pouvoir. En s'écartant du parti sans l'avoir quitté réellement, Guy César Wilfrid Nguesso assurait désormais la fonction du président du conseil de surveillance, jusqu'à son retour effectif en politique comme sénateur élu à Pointe-Noire, et président d'une commission permanente du Sénat. La cohabitation entre le secrétaire général et son président ne tenait plus que sur un fil. Le congrès en préparation n'est que l'arbre qui cache la forêt. Le départ de Juste Désiré Mondélé semble être un coup de massue pour l'ensemble des militants et sympathisants qui ne s'y attendaient pas. Ils ont été pris de court. Une vraie réponse du berger à la bergère.

KAUD

(Suite de la page 3)

Plusieurs facteurs expliquent cette situation. D'abord, le manque de démocratie interne fragilise de nombreux partis. Certaines formations restent dirigées pendant des décennies par les mêmes responsables, sans renouvellement véritable des instances dirigeantes. Cette absence de relève politique étouffe les ambitions des jeunes militants et freine l'émergence de nouvelles idées. Ensuite, les difficultés financières constituent un autre obstacle majeur. Beaucoup de partis ne disposent plus de moyens suffisants pour mener des activités régulières sur le terrain. Sans financement stable, il devient difficile d'organiser des campagnes de proximité, de former les militants ou même de maintenir des permanences fonctionnelles. À cela s'ajoute une profonde crise de confiance entre les citoyens et la classe politique. Une partie importante de la population estime que les partis politiques ne défendent plus réellement les intérêts du peuple, mais plutôt ceux de certains individus ou groupes privilégiés. Cette perception nourrit l'indifférence politique et éloigne davantage les citoyens des débats publics. Le développement des réseaux sociaux a également modifié les modes d'expression politique. De nombreux acteurs préfèrent désormais s'exprimer individuellement sur Internet plutôt qu'à travers les structures traditionnelles des partis. Cette évolution affaiblit davantage des organisations

déjà fragilisées par le manque de structuration et de vision collective. Pourtant, malgré cette morosité, certains observateurs estiment qu'un réveil politique reste possible en République du Congo. La jeunesse, de plus en plus instruite et connectée, aspire à une gouvernance plus moderne, plus transparente et plus proche des réalités sociales. Cette attente pourrait pousser les partis politiques à se réinventer afin de retrouver leur crédibilité. Le renouveau du paysage politique congolais passera inévitablement par une réforme profonde des pratiques partisans. Les partis devront renouer avec le terrain, écouter les préoccupations des populations et promouvoir une nouvelle génération de leaders capables d'incarner l'espoir et le changement. Sans cette transformation, beaucoup risquent de demeurer de simples coquilles vides, survivant uniquement lors des échéances électorales. Dans un contexte marqué par les difficultés économiques, le chômage des jeunes, la dégradation des infrastructures et les attentes sociales grandissantes, la revitalisation de la vie politique devient une nécessité pour renforcer la démocratie et restaurer la confiance entre les citoyens et leurs représentants. Le Congo a besoin de partis politiques vivants, crédibles et porteurs d'idées nouvelles, capables de participer activement à la construction de l'avenir national.

KAUD

CATHOLIC RELIEF SERVICES – MINISTRE DE LA SANTE ET DE LA POPULATION

Revue à mi-parcours des hôpitaux 2026 : le Congo mise sur la performance hospitalière pour renforcer son système de santé



Le Ministère de la Santé et de la Population a lancé, le 14 juillet 2026 à Brazzaville, la revue à mi-parcours des hôpitaux, une rencontre stratégique qui réunit pendant quatre jours les principaux acteurs du système de santé congolais pour évaluer les performances hospitalières, analyser les défis persistants et définir les actions prioritaires susceptibles d'améliorer durablement la qualité des soins. Soutenue par Catholic Relief Services (CRS) à travers le financement du Fonds mondial de lutte contre le VIH, la tuberculose et le paludisme, cette initiative s'inscrit dans les efforts engagés par le Gouvernement pour renforcer la performance et la résilience des établissements de santé dans tout le pays

Présidée par le Professeur Jean Rosaire IBARA, ministre de la Santé et de la Population, la cérémonie d'ouverture a compté la présence des directeurs généraux des hôpitaux, des responsables des directions départementales de la santé, des acteurs du secteur privé de la santé ainsi que de plusieurs partenaires engagés dans l'accompagnement du secteur sanitaire congolais. Parmi ces partenaires figure CRS, qui a apporté un appui technique et financier à l'organisation de cette grande rencontre grâce au

financement du Fonds mondial. Cet accompagnement s'inscrit dans le cadre du septième cycle de subvention du Fonds mondial (GC7 2024-2026), dont l'organisation est récipiendaire principal des interventions de lutte contre le paludisme et renforcement du système de santé. Représentée par Mme Gladys Muhire, Directrice des projets Fonds mondial assurant l'intérim du Représentant résident, le Dr Alemayehu Gebremariam, CRS a réaffirmé son engagement à accompagner les priorités nationales de renforcement du système de santé, en étroite collaboration avec les autorités et les



Photo de famille des acteurs impliqués dans la revue à mi-parcours lors de la cérémonie d'ouverture patronnée par le Ministre de la Santé et de la Population en gris milieu



De gauche à droite, le Représentant Résident de l'Organisation Mondiale de la Santé, Dr Vincent Dossou SODJINO, suivi du Ministre de la Santé et de la Population, Pr Jean Rosaire IBARA et du Directeur Général des Soins et Services de Santé le Dr Henri Germain MONABEKA

partenaires du secteur. Au-delà de son caractère évaluatif, cette revue illustre une vision plus large portée par le Gouver-

nement et ses partenaires : celle d'un système de santé davantage fondé sur la redevabilité, la gouvernance hospitalière,



Mme Gladys Muhire, Directrice des projets Fonds mondial chez CRS au Congo.

l'utilisation des données pour la prise de décision et l'amélioration continue de la qualité des services. Dans un contexte marqué par la pression croissante sur les ressources sanitaires et la nécessité d'optimiser les investissements, le renforcement des capacités de gestion des hôpitaux apparaît comme un levier essentiel pour améliorer l'accès des populations à des soins sûrs et efficaces. À travers l'appui apporté à cette revue, CRS accompagne les efforts du Gouvernement visant à renforcer la gouvernance hospitalière, le suivi des performances et la qualité des services de santé. Les travaux ont permis d'apprécier la mise en œuvre des recommandations formulées lors

de la précédente revue hospitalière, d'identifier les principaux goulots d'étranglement et de dégager des solutions opérationnelles pour le semestre à venir. Les conclusions et recommandations qui en découlent devraient contribuer à améliorer les performances des établissements de santé et à garantir aux populations un meilleur accès à des soins de qualité. Cette dynamique s'inscrit dans l'ambition plus large de bâtir un système de santé plus performant, plus résilient et davantage aligné sur les objectifs de couverture sanitaire universelle.

L'équipe de rédaction de CRS.

JEUNESSE

L'Afrique invité au dialogue

Le Forum international de leadership des jeunes de Brazzaville (BILYF) a organisé le 12 juillet 2026, au Palais des Congrès, une simulation du Sommet de l'Union africaine, sur le thème: «Jeunesse africaine et emploi à l'ère du numérique: défis, opportunités et perspectives». En présence des ministres Prince Michrist Kaba-Mboko, de la Jeunesse et de l'éducation civique, et Prince Bahamboula de l'Industrie touristique; de Précieux Massouémé, président du BILYF, etc.

Cet événement a permis à la jeunesse africaine de s'exprimer pour réfléchir, discuter et construire l'avenir de l'Afrique. Il a réuni 220 jeunes leaders représentant les 55 États membres de l'Union africaine, rassemblés à Brazzaville, pour faire entendre une voix unie, forte et résolument tournée vers l'avenir.

Cette deuxième édition a connu la présence des délégations venues du Gabon et de la RDC, ainsi que des experts de la Commission de l'Union africaine. Ces jeunes leaders ont joué le rôle de chefs d'État, de ministres des Affaires étrangères et d'ambassadeurs pour montrer que la jeunesse africaine est capable d'assumer des responsabilités, de débattre avec rigueur et défendre les valeurs civiques.

Le président du BILYF a souligné que cette simulation dépasse le simple jeu de rôle. «C'est un laboratoire de gouvernance panafricaine, un espace de formation stratégique, et un cadre d'apprentissage du dialogue diplomatique, de la négociation multilatérale et de la coopération interétatique», a affirmé Précieux Massouémé. Par cette simulation du Sommet de l'Union africaine, il pense

c'est investir dans la stabilité et le développement durable de notre continent. Notre ambition est de faire de Brazzaville un rendez-vous incontournable de la formation diplomatique des jeunes africains et un laboratoire d'idées au service de l'intelligence africaine», a-t-il



Photo de famille

créer un espace où les jeunes pourraient apprendre non pas seulement dans les livres, mais par l'expérience. «Un espace où ils pourraient négocier, défendre des positions nationales, construire des compromis, rédiger des résolutions et comprendre le fonctionnement réel des institutions continentales», a-t-il déclaré, tout en précisant que son ambition est de faire de cette simulation une véritable école de leadership, de négociation et de gouvernance.

Le BILYF est convaincu que l'avenir de l'Afrique se prépare dès aujourd'hui. «Former la jeunesse à la diplomatie, au leadership, à la gouvernance, au dialogue et à la coopération,

poursuivi.

Le directeur de l'Union africaine et intégration régionale au ministère des Affaires étrangères, de la Francophonie et des Congolais de l'étranger, Garrec Milandou, a félicité le BILYF, pour la qualité et la constance de sa vision en faveur de la jeunesse congolaise et africaine. «Cet exercice n'est pas un simple jeu de rôle, c'est un véritable moment de formation à la citoyenneté africaine, à l'intégration continentale et à la compréhension des idéaux panafricains», a-t-il signifié.

Pour le ministre Michrist Kaba-Mboko, l'Afrique est un continent de mémoire, d'espérance, et de destin: «Elle est

appelée à faire de sa jeunesse, non seulement le moteur de sa croissance économique, mais aussi l'architecte de son unité politique, de son innovation technologique et de son rayonnement international».

Il a indiqué que le mérite de ce forum est d'avoir compris que préparer les leaders africains demain suppose de les confronter dès aujourd'hui aux grands défis auxquels le continent est confronté.

En choisissant de consacrer cette édition au thème: «Jeunesse africaine et emploi à l'ère du numérique: Défis, opportunités et perspectives», le ministre Michrist Kaba-Mboko pense que le BILYF a placé sa réflexion au cœur de l'un des enjeux les plus stratégiques de notre époque.

Pour le ministre, la révolution numérique redessine profondément les économies, transforme les métiers, bouleverse les modes de production, modifie les relations sociales et renouvelle les formes de gouvernance.

«Elle représente à la fois un défi immense et une opportunité historique pour l'Afrique. Le véritable enjeu n'est plus de savoir si le numérique transforme nos sociétés. Il s'agit désormais de savoir si l'Afrique participera pleinement à cette transformation ou si elle en demeurera simple consommatrice. La réponse dépend essentiellement de sa jeunesse».

A noter que des trophées ont été décernés aux meilleures délégations. Ces récompenses symbolisent la volonté du président du BILYF de promouvoir le mérite, l'excellence et l'engagement de la jeunesse.

Cyr Arnel YABBAT-NGO

COUP D'OEIL EN BIAIS

Une baleinière chavire dans la rivière Sangha

Une baleinière qui transportait plusieurs fidèles d'une église de réveil en provenance de Pokola, dans le département de la Sangha, a chaviré lundi 13 juillet 2026 sur la rivière Sangha. Elle effectuait la traversée vers Ouesso. Selon les premières informations, les passagers avaient quitté Pokola par voie terrestre avant de monter à bord pour rejoindre le chef-lieu du département, où ils devaient accueillir leur «Prophète» en provenance de Brazzaville. Mardi 14 juillet, le bilan provisoire faisait état de 5 morts et de plusieurs personnes disparues, selon Radio Congo. Le drame a déclenché une importante opération de secours. Les circonstances du naufrage restent à déterminer et une enquête a été ouverte, afin d'en établir les causes.

Erratum

Une manipulation maladroite de l'ordinateur nous a fait écrire à la Une de l'édition n°4342 du vendredi 10 juillet 2026, que le taux de croissance attendu de la CEMAC était à 32,2% en 2026. Nos lecteurs auront rectifié d'eux-mêmes: 3,2%!

Face à la pénurie d'eau potable, les Brazzavillois comme au village!

Pour pallier les déficiences de La Congolaise des Eaux (LCDE), les forages sont une nécessité et, parfois, un véritable business. Selon les quartiers, le bidon de 25 litres d'eau, vendu 50 francs CFA, peut doubler son prix lorsque le groupe électrogène est utilisé si le forage fonctionne à l'électricité. Certaines familles, plus altruistes, procèdent fort heureusement à des distributions gratuites. En 2010, l'accès à l'eau potable a été reconnu par 122 pays comme un droit fondamental, à l'ONU. Mais au Congo, cela n'a pas suffi. La population brazzavilloise et des autres centres urbains continuent à vivre comme au village.

CHU-B: reprise

en main vigoureuse?

L'absentéisme chronique de certains médecins qui préfèrent se consacrer à leur pratique privée et l'accueil des malades cristallisant le mécontentement des patients et de leurs proches font beaucoup pour la mauvaise réputation du Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville (CHU-B). Dans son combat pour le «redressement moral» de l'établissement, le directeur général, Thierry Raoul Alexis Gombet, a fermement appelé, le 26 juin 2026, au cours d'une réunion à l'attention des chefs de service clinique et médico-technique, au respect de l'éthique et de la déontologie professionnelle dans le but d'éradiquer les comportements inciviques. Des résultats apparaîtront, mais le chemin est encore... long.

Lutte contre la corruption: certains Congolais n'en sont pas convaincus

A l'occasion de la Journée africaine de lutte contre la corruption, le président de la Haute autorité de lutte contre la corruption (HALC), Emmanuel Ollita, a appelé ses compatriotes à dénoncer les actes de corruption et à ne jamais payer de pot-de-vin, même lorsque cela semble être la solution la plus rapide. Mais beaucoup de Congolais ne sont pas convaincus: selon eux, tout s'arrête au discours: pas d'actes, trop de déclarations d'intentions.

Ampoules allumées en permanence: tout le monde complice!

Depuis que la société Energie électrique du Congo (E2C) ne fournit plus régulièrement l'électricité dans les ménages des villes congolaises en général, et des banlieues et nouveaux quartiers en particulier, dans la presque totalité de ces zones péri-urbaines, des ampoules électriques sont laissées dans le statut de lampes-témoins. Et quand par coup de «miracle» l'électricité arrive enfin, ces ampoules restent allumées inutilement, même en plein jour, comme si la lumière du soleil ne suffisait pas. Même les clients les plus avisés ne se rendent plus compte que cette énergie passe indubitablement par les compteurs. Cette banalisation du gaspillage reflète une réalité: tout le monde, d'une manière ou d'une autre, est complice de la situation.

80 ANS DE L'EMPGL

Engagement et loyauté au service du pays

Dans le cadre des activités marquant le 80^e anniversaire de la création de l'Ecole militaire préparatoire général Leclerc (EMPGL), une conférence-débat a été animée, sous le thème: «80 ans d'excellence, d'engagement et de loyauté au service de la nation. Bilan et perspectives». C'était, samedi 11 juillet 2026 à Brazzaville. Cette conférence-débat s'est tenue en présence des AET d'autres pays d'Afrique qui n'ont pas manqué de partager leur expérience à travers leurs interventions. La nécessité pour l'EMPGL de s'adapter aux défis technologiques de l'heure a été également à l'ordre du jour.

Quatre panels étaient prévus: «l'EMPGL, hier, aujourd'hui et demain: fondements historiques, organisation et évolution statutaire»; animateurs: colonel Armand Elenga (historien et auteur); colonel Régis Ntsiété (commandant en second de l'EMPGL); Louis Bakabadio (Conseiller spécial du Président de la République); Raoul Ngassaki (directeur des études à l'EMPGL); «Rituels et traditions des enfants de troupe: une autopsie d'une construction identitaire», animés par colonel-major Bellarmin Ndongui (DGSCC, au ministère de l'Intérieur); colonel à la retraite Antoine Moukili (ancien commandant de l'EMPGL); «Orientations, vocations et carrières des enfants de troupe, entre excellence, exemplarité et citoyenneté», par le général de brigade Simplicie Euloge Lébi (DGRH-FAC); colonel Serge Eugène Ghoma Boubanga (chancelier); et «L'EMPGL à l'horizon 2060: héritage, modernité et perspectives d'avenir», par colonel-major Roch Cyriaque

Galebayi (DAF à la Gendarmerie); et l'AET El Hadji Serigne Mbaye Thiam (ancien ministre de l'Education du Sénégal).

Face aux évolutions numériques, l'école est appelée à s'adapter aux défis technologiques pour maintenir son niveau d'excellence. «Le monde change, les menaces à la sécurité globale se complexifient, les technologies évoluent à un rythme effréné et les attentes de notre société se multiplient. Et les perspectives qui s'ouvrent doivent intégrer ces mutations. L'école doit donc se projeter et s'adapter à ces nouvelles réalités. Comment maintenir ce niveau d'excellence face aux nouveaux défis technologiques et cybernétiques?; comment continuer à inculquer les valeurs de loyauté et de civisme à une jeunesse hyper-connectée? C'est tout l'enjeu de réflexions et des débats», a affirmé le général Bantadi.

Pendant les échanges, certains intervenants ont suggéré un changement de dénomination de l'école, ainsi que les paroles



Une vue partielle des participants

de l'hymne de l'école, pour les adapter à l'époque actuelle, à la modernisation des infrastructures et la nécessité de créer une Fédération des écoles d'enfants de troupe d'Afrique. Autant des préoccupations soulevées pour adapter cet établissement aux nouveaux défis de la société, dépassant le simple cadre de la Force publique.

«Notre ambition à travers cette conférence-débat, tout en demeurant simplement factuelle et objective, se présente comme une force de propositions venant en appui aux orientations et décisions stratégiques du Haut commandement militaire dont dépend hiérarchiquement cet établissement», a souligné Rémy Ayayos Ikounga, président de la Fédération des AET d'Afrique et de l'association des AET du Congo.

Présidant la cérémonie au nom

du ministre de la Défense nationale, Séraphin Ondélé, son directeur de cabinet, a donné lecture de son message rendant hommage aux anciens enfants de troupe pour leur contribution à la formation des élites militaires et civiles, ainsi qu'au rayonnement de l'école. «Aux anciens enfants de troupe, vous incarnez la réussite vivante de ce bilan de 80 ans. Vous êtes les gardiens des ciments de cette célèbre fraternité unique. Que votre solidarité exemplaire continue à inspirer et à rayonner. A vous jeunes enfants de troupe, vous qui formez les rangs aujourd'hui, vous êtes les visages des perspectives de cette institution, vous portez sur vos épaules l'héritage des 80 ans d'histoire, et vous en êtes l'avenir...».

A.-P.M.

COMMEMORATION

La CNSS a 70 ans d'âge!

La Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) a lancé les festivités de son 70e anniversaire. C'était vendredi 10 juillet 2026 aux Tours Jumelles de Mpila, à Brazzaville. L'événement, qui a mis à l'honneur, entre autres, d'anciens directeurs généraux et centraux, a aussi été l'occasion pour la ministre de la Sécurité sociale, de la Prévoyance sociale et de la solidarité nationale, Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, et le directeur général de la Caisse, Evariste Ondongo, de souligner le défi de la transformation pour l'institution congolaise de protection sociale créée le 28 juin 1956, comme simple Caisse de compensation des prestations familiales (CCPF).

Le devoir de mémoire et la gratitude étaient au cœur des prises de parole. La ministre Ebouka-Babackas a salué la mémoire des pionniers et de ses prédécesseurs à la tête de son département. Tout comme le directeur général qui a, en outre, souligné l'importance du rôle de chaque acteur de la CNSS.

Au-delà des célébrations, l'événement a servi de tribune pour sonner l'alerte: la CNSS fait face à des défis structurels majeurs, notamment le déficit chronique de la branche retraite, la précarité du secteur informel et la faiblesse des cotisations. Pour autant, la CNSS est restée fidèle à sa mission malgré les crises et les réformes, a noté la ministre de tutelle. Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas a exhorté les acteurs concernés à mettre un accent particulier sur le chantier de la modernisation en cours. Il concerne notamment «l'harmonisation de notre réglementation

tion et de solidarité auprès des travailleurs. Toutefois, dans sa déclaration, il n'a pas manqué de souligner les avancées réalisées par l'institution.

Evariste Ondongo a notamment indiqué avoir retenu six axes prioritaires pour une sécurité sociale forte, entre autres «la modernisation du cadre juridique qui régit la CNSS



Les animateurs des panels organisés au lancement des festivités

en socle juridique», «l'étude actuarielle de la couverture sociale», «l'extension de la couverture sociale à tous», «la transformation digitale des procédures».

Cependant, le directeur général a posé un diagnostic sans appel sur l'enjeu stratégique actuel. L'institution est à un tournant décisif: «réussir sa transformation ou échouer». Evariste Ondongo a insisté sur l'impératif de cette mue pour que la CNSS puisse continuer d'assurer sa mission de protec-

aujourd'hui», puis «la diversification des sources de revenus par le biais d'investissements financiers et immobiliers illustrés par la construction de la Tour Espérance», qui est en train de surplomber la capitale congolaise.

Cette journée anniversaire traduit, selon le DG de la CNSS, «la volonté de rester ce que la Caisse a toujours voulu être: une institution de confiance, de solidarité et d'espérance».

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

FAC

La DGSP se dote d'un étendard

Le dévoilement du tout-premier étendard de la Direction générale de la sécurité présidentielle (DGSP), qui marque l'officialisation et l'identité des troupes d'élite de ce corps, a eu lieu samedi 11 juillet 2026 à Brazzaville. Ce symbole qui se veut fédérateur incarne les valeurs, la cohésion et l'engagement de ce corps spécialisé.



le général de brigade Serge Oboa baisant l'étendard

L'étendard de la DGSP a été présenté par son directeur général, le général de brigade et conseiller spécial du président de la République, Serge Oboa, au cours d'un cérémonial qui s'est déroulé sous ses auspices, à l'esplanade de Mpila. «Symbolisant une cause de ralliement, d'identité et d'honneur», cet étendard est fait en tissu de 120 cm de longueur, 80 cm de largeur et un cercle de fond blanc d'une circonférence de 60 cm de diamètre. Il est fixé sur une hampe en bois de 2,11 cm se terminant par une lance décorative de format 20x30 cm. Un ruban est fixé au sommet de la hampe, reprenant les couleurs du drapeau national (vert-jaune-rouge). Sur le tissu, au verso, est flanqué le lion entouré de deux palmes symbolisant les Forces armées congolaises, une balance de la justice représentant la Police nationale et une grenade qui symbolise la Gendarmerie et l'insigne

vampire qui est le symbole de la DGSP. Tous ces symboles sont surplombés par une étoile dorée, «qui représente le Président de la République, raison du ralliement des personnels de la Force publique». Le tout dans un cercle où sont inscrits en haut de la lisière le nom de la structure et en bas sa devise. Enfin, au verso, est inscrit République du Congo avec sa devise.

François Mbossa, colonel-major

Cette cérémonie a été couplée à celle de port des insignes de grade de colonel-major comptant pour le troisième trimestre. L'unique promu est le colonel Mbossa, nommé par décret présidentiel au titre de l'année 2026.

Dans son adresse de circonstance, le DGSP s'est plié à l'exercice d'adresser ses félicitations au nouveau

promu, estimant que son élévation répond, a-t-il indiqué, à l'exigence d'un «besoin de personnels expérimentés pour nous accompagner dans les missions qui nous sont confiées».

A la troupe, le général Serge Oboa lui a demandé d'intérioriser la devise inscrite sur l'étendard, en ces termes: «Loyauté (notamment au président de la République et aux institutions constitutionnelles), protection, efficacité: cette devise doit être ancrée dans nos têtes, avant de dormir, au réveil et en toute autre circonstance». Puis, il a rappelé son obsession à voir des personnels être guidés dans leur engagement quotidien par ces principes.

La parade militaire a constitué le clou de cette double célébration.

G.-S.M.

MINISTERE DES FINANCES DU BUDGET ET DU PORTEFEUIL PUBLICS
DIRECTION GENERALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE
BUREAU DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE POINTE-NOIRE CITE

Suivant réquisitions reçues par le Chef de Bureau de la Conservation Foncière, une procédure d'immatriculation en vue de l'établissement des titres fonciers et en cours. Cette procédure concerne les immeubles suivants :

REQUISITION		REFERENCES CADASTRALES				QUARTIERS	ARR/DPT	REQUERANTS
		Sections	Blocs	Parcelle	Superficie			
1.	14709 DU 02/07/25	S	139	02	463.35 m ²	MATENDE	02	GASSAMA Mahamadou
2.	15017 DU 24/10/25	ABW	27 bis	06	485.86 m ²	SIAFOUMOU	05	LOEMBA Justine
3.	15175 DU 05/01/26	Q	45	25	214.95 m ²	MVOU MVOU	02	GNACADJA NOUTETE Izola Jacqueline , GNACADJA BOUMBA GNALI Lessik' Noutété
4.	15285 DU 11/02/26	K	37 bis	11	300.00 m ²	MBOTA	04	ASSONI Chardel Meriland
5.	15348 DU 14/04/26	Q	11	23	233.66 m ²	KITOKO DANIEL	02	YARANAGORE Ibrahima
6.	14817 DU 14/08/25	AS	05	17 bis	200.00 m ²	VOUNGOU	03	LOUZOLO NZAOU DINAWA Warren Bryan et LOUZOLO Rayan Jérémie
7.	14949 DU 08/10/25	CN	69	04	293.26 m ²	VINDOULOU	04	MAHOUNGOU NGOUALA Ted
8.	15156 DU 18/12/25	AD	82	04	500.00 m ²	RAFFINERIE	05	BATCHI OLIVEIRA Helvire Gaddiel Patrick
9.	15209 DU 21/01/26	CN	68 bis	01	246.46 m ²	VINDOULOU	04	BEMBA Luciano Gil Mesmer
10.	15095 DU 26/11/25	L	95	09	396.00 m ²	SAINT - PIERRE	01	SCI LA TOURTERRELLE
11.	14565 DU 04/04/25	AG	56	11	375.00 m ²	TCHIALI	05	ENFANTS ONDONGO OBAMBI
12.	15277 DU 13/02/26	BZ4	28	05	500.00 m ²	MONGO- MPOUKOU	05	MOUSSOUNDA Caroline Fleur Potiela Pulcherie
13.	13205 DU 03/05/23	ACM2 3T	11	02	500.00 m ²	NGONDJI	04	MAKAYA BOUANGA Devauchelle Fleurille
14.	15258 DU 09/02/26	ACM1	86	09	500.00 m ²	TCHIFOUNGOU	04	MOUKOKO Camille Corinne Delphine
15.	15135 DU 09/12/25	R	26	14 bis	533.33 m ²	GRAND- MARCHE	01	SYLLA Tah Cheickna
16.	15221 DU 26/01/26	P	103	02 et 03	333.00 m ²	MVOU MVOU	02	MIHAMBANOU - BOUKA Prosper
17.	14276 DU 12/11/24	CG	108	03	500.00 m ²	KOUFOLI	05	NKOUNKOU NGONGO Estelle Inès
18.	15286 DU 17/02/26	CG	342	11 et 12	1000.00 m ²	KOUFOLI	05	NGOBILA Leïla Roneltia
19.	15143 DU 15/12/25	K	34	08	267.27 m ²	MBOTA	04	BANKOLE née NDENGUET MBOUMBA Princia
20.	15040 DU 03/11/25	K	23	18	300.00 m ²	MBOTA ROCK	04	ENFANTS MBOCKAUD
21.	14442 DU 29/01/25	ABW2	248	03	400.00 m ²	MONGO - MPOUKOU	05	PAMBOU MALONDA Bernadette Virginie
22.	14901 DU 17/09/25	W	03	02	300.00 m ²	TIE -TIE	03	HAIDARA Fousseyni
23.	15489 DU 02/06/26	L	100	02	392.76 m ²	SAINT PIERRE	01	VEMBE Grâce Emilia Eugenie
24.	15256 DU 09/02/26	AE	30	06 bis	250.00 m ²	SIAFOUMOU	05	MIFOUNDOU Reine Babeto
25.	15183 DU 08/01/26	AE	39	01	496.00 m ²	SIAFOUMOU	05	N'GOMA Rodric
26.	15112 DU 1er /12/25	AG	45	04	500.00 m ²	TCHIALI	05	M'PINOBA Andy Lyz
27.	15270 DU 13/02/26	CG	103 Ter	02 et 05	1000.00 m ²	KOUFOLI 2	05	POATY Richard Grâce Jacques
28.	14195 DU 03/10/24	S	120	14 bis	118.75 m ²	MATENDE	02	EBAMBI NDIINGA LOUEMBA Edner
29.	14867 DU 02/09/25	BV	364 bis	02	142.23 m ²	ANDRE JACQUES	05	HAIDARA Oumar
30.	15315 DU 1er /04/26	AG	25	06	500.00 m ²	TCHIALI	05	MBANI MONKALA Florel Hermeland
31.	15259 bis DU 03/03/26	ACF	110	02	437.57 m ²	VINDOULOU	04	MIKELEY Anaël Stephen
32.	14922 DU 24/09/25	AK	156	01 bis	200.00 m ²	MAKAYABOU	05	NDZELENGUE Marvay
33.	6879 DU 13/10/15	S	51	26	287.34 m ²	FOUCKS	02	MBOUKOU Serge Aloïse
34.	13000 DU 16/01/23	BZ2	131	08	500.00 m ²	TCHIBALA	05	MATSOUNGA - BIYEKELE Delphine Bertille
35.	15417 DU 08/05/26	AF	31	04 bis	250.00 m ²	SIAFOUMOU	05	ILOKI OBOUYA Roméca Bristol
36.	15319 DU 02/04/26	/	/	/	500.00 m ²	POINTE-INDIENNE	LOANGO	GOUALA Joseph - Fanny Mancha
37.	15359 DU 17/04/26	/	/	/	450.00 m ²	POINTE-INDIENNE	LOANGO	OTSOU Aline Carine
38.	14406 DU 03/01/25	CG 2e Tr	80	1 à 5	2306.75 m ²	KOUFOLI	05	NGAMA Dieudonné
39.	7190 DU 19/01/16	Q	05	36	422.40 m ²	KITOKO DANIEL	02	SCI IMMO SAFE
40.	14136 DU 04/09/24	AF	29	05	497.46 m ²	SIAFOUMOU	05	ONTSONDO SAYERE Stève Henzo

Au-delà d'un délai de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculation ne sera plus recevable (Art. 26 du Régime de la Propriété Foncière)

Le chef de bureau
Yvon Faustin Magloire OKEMBA
Inspecteur principal des Impôts

Fait à Pointe-Noire, le 07 Juillet 2026

RESSOURCES NATURELLES

Retrait des militaires et policiers des sites miniers en RD Congo

Lors du dernier Conseil des ministres à Kinshasa, le président Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo a donné une nouvelle instruction sur la fin de la militarisation des sites miniers en République démocratique du Congo. Une annonce accueillie avec prudence par la société civile. Pour le président congolais, la présence de militaires et de policiers sur les sites miniers favorise la fraude, la contrebande et les réseaux d'exploitation illégale, tout en décourageant les investisseurs.

Félix Tshisekedi a ordonné aux ministres de l'Intérieur et de la Défense, ainsi qu'au commandement de l'armée et de la police, de retirer sans délai tous les hommes en uniforme présents illégalement dans les zones minières, de mettre fin



Nouvelle décision forte du président Tshisekedi sur l'exploitation minière en RD Congo

à toute ingérence des forces de sécurité dans les activités extractives et de sanctionner les contrevenants. Mais, cette nouvelle directive laisse sceptique la société civile. Me Timothée Mbuya, de Justicia ASBL, rappelle qu'une décision similaire

avait déjà été prise en 2019 puis en 2022 sans jamais être appliquée. Et en cause, «c'est justement parce que cette activité est devenue très rentable, très lucrative. Et des réseaux sont devenus aussi extrêmement puissants. Parce que dans ce ré-

seau, on ne retrouve pas que des militaires, on retrouve également des acteurs politiques ou des personnes politiquement exposées. Donc, des membres de grandes familles qui tirent profit de cette extraction frauduleuse des minerais et qui entretiennent malheureusement ce réseau-là. En dehors de ces acteurs, il y a des étrangers qui financent ces réseaux mafieux-là à coups de plusieurs millions de dollars américains».

L'activiste pointe également l'implication de la famille présidentielle qui n'a eu de cesse de démentir. Pour Justicia ASBL, seule une véritable volonté politique au plus haut niveau de l'Etat permettra de traduire cette nouvelle décision en actes concrets sur le terrain.

Alain-Patrick MASSAMBA

RD CONGO

Découverte de quatre cas d'Ebola à Kisangani

A Kisangani, dans la province de la Tshopo, quatre cas confirmés ont été enregistrés après des déplacements depuis l'Ituri, épicentre de l'épidémie. Deux personnes sont décédées, deux autres sont prises en charge. Les autorités sanitaires renforcent la surveillance pour éviter de nouvelles contaminations. L'hôpital de Kisangani a reçu deux corps venus de Nyanya, en Ituri. Les familles les ont transportés de nuit jusqu'à la ville. Il s'agit des corps de deux femmes qui travaillaient dans des carrés miniers. L'une d'elles était enceinte. Sa famille souhaitait qu'une césarienne soit pratiquée afin de séparer le bébé de sa mère avant l'inhumation. C'est à ce moment-là que les tests confirment que les deux femmes étaient porteuses du virus Ebola. Deux autres cas ont été ensuite recensés à Kisangani. Le troisième est un patient qui s'était enfui après l'incendie d'un centre de traitement à PK 50, en Ituri, une dizaine de jours plus tôt. Le quatrième est un policier contaminé à Nia-Nia avant de rejoindre la ville.

Au total, Kisangani compte quatre cas confirmés: deux décès et deux patients aujourd'hui isolés et pris en charge. Les autorités, qui craignent de voir la maladie se répandre dans cette région voisine de l'Ituri, recherchent désormais toutes les personnes ayant été en contact avec ces quatre cas. Le ministère de la Santé indique avoir déployé l'ensemble du dispositif de riposte dans la Tshopo avec un renforcement de la surveillance, de la prise en charge et des contrôles aux points de passage pour limiter les déplacements à risque. L'objectif est d'éviter que ces cas importés ne déclenchent une transmission locale dans cette grande ville, alors que plus de 90% des cas restent concentrés dans cinq à six zones de santé de l'Ituri.

A.-P. MASSAMBA

CENTRAFRIQUE

Recrudescence des braquages à Bangui

Les actes de banditisme dénoncés dans plusieurs quartiers de Bangui suscitent une vive inquiétude parmi les habitants. Braquages à main armée, agressions à l'arme blanche et cambriolages se multiplient depuis des semaines, malgré le renforcement des patrouilles des forces de sécurité intérieure. Si une dizaine de présumés braqueurs ont été interpellés depuis le début du mois de juillet, de nombreux riverains estiment que ces opérations restent insuffisantes pour rétablir un climat de confiance.

Yangato, dans le quatrième arrondissement, le quotidien des habitants est désormais rythmé par la peur. A mesure que la nuit tombe, les rues se désertent, les commerces baissent leurs rideaux plus tôt qu'à l'habitude et les déplacements deviennent limités. Les familles préfèrent rester chez elles, conscientes des risques auxquels elles s'exposent en circulant dans la pénombre. Thierry, habitant du quartier, affirme avoir profondément modifié ses habitudes. Pour lui, sortir après 20h est devenu une prise de risque. Le sentiment d'insécurité est également partagé par Madeleine, mère de famille. Elle explique que



On parle du regain de l'insécurité dans la capitale centrafricaine

les fréquentes coupures d'électricité aggravent la situation en plongeant les quartiers dans une obscurité totale, favorable aux actes criminels. Face à cette montée de la criminalité, les habitants tentent de s'organiser afin de protéger leurs quartiers. Des initiatives communautaires se développent progressivement pour renforcer la vigilance collective et faciliter les alertes en cas d'attaque. Thierry indique que la solidarité entre voisins constitue aujourd'hui l'un des principaux moyens de prévention. Les populations appellent les autorités à intensifier les mesures de sécurisation. Elles souhaitent une présence policière plus visible dans les quartiers sensibles, des patrouilles nocturnes plus fréquentes ainsi qu'un meilleur éclairage public afin de réduire les zones propices aux

agressions. De leur côté, les forces de sécurité intérieure assurent poursuivre leurs opérations contre le grand banditisme. Selon leurs services, au moins dix présumés braqueurs ont été arrêtés depuis le début du mois de juillet dans les quatrième, cinquième et huitième arrondissements de Bangui. Les enquêtes se poursuivent afin d'identifier d'autres membres de ces réseaux criminels et de renforcer durablement la sécurité dans la capitale centrafricaine. En attendant des résultats plus visibles sur le terrain, les habitants continuent de vivre avec la peur, espérant que les efforts conjugués des autorités et des communautés permettront de restaurer la tranquillité dans les quartiers les plus exposés.

Gaule D'AMBERT

FRANCE

En marche vers le centenaire de la JOC

Depuis 1927, la Jeunesse ouvrière chrétienne (JOC) s'adresse aux jeunes de 13 à 30 ans issus des quartiers populaires. C'est un mouvement de réflexion et de propositions au service de l'Eglise et la société. Dans quelques mois, ce mouvement fêtera son centenaire.



Abbé Hermann Patrick Etokabeka

En France dans le diocèse de Saint Denis, l'eucharistie marquant la célébration du centenaire de la JOC sera présidée par Mgr Etienne Guillet en l'église Marcel Callo de Tremblay, diocèse jumelé avec celui d'Owando depuis 2011. La JOC est surtout un mouvement des jeunes entre eux, par eux, pour eux, accompagné. Elle est un mouvement de masse, c'est dans ce sens que son fondateur le Père Cardin disait: «Il faut une conquête organisée, elle ne peut être laissée au caprice de l'un ou de l'autre. Elle doit pouvoir, par sa puissance atteindre le monde entier». La pratique, en équipe, de la révision de vie est centrale dans le projet de la JOC. C'est une proposition de cheminement collectif. Cette démarche chrétienne veut permettre

bâtir un projet, une action pour améliorer ou changer une situation relue avec d'autres.

A noter que le dernier permanent français de la JOC au Congo (1959 - 1962) fut M. Gilles Boudin, un dessinateur, agent technique électricien venu de la ville de Sevrans dans le diocèse de Saint Denis en France. Nous avons eu la chance de le rencontrer à deux reprises,



Mgr Etienne Guillet entouré de l'aumônier et des responsables de la JOC de l'île de France

de s'orienter à travers la pédagogie du voir, juger et agir. Voir: relire ce qui est vécu, être attentif et attentive aux autres, s'interpeller. Juger: prendre du recul, approfondir et comprendre la vie partagée dans le voir, se poser devant la Parole de Dieu, exprimer et faire grandir les convictions. Agir: poser des actes personnels, s'engager,

deux ans avant son rappel à Dieu.

Abbé Hermann Patrick ETOKABEKA

Prêtre de l'archidiocèse d'Owando
Aumônier diocésain de la JOC du 93 et membre de l'association les Amis du Père Georges Guerrin (Diocèse de Saint Denis, France)

**COMMISSION GENERALE DE PASSATION DES MARCHES N°1**

Décision N°024/GR/2025 du 24 janvier 2025

Appel d'offres régional ouvert n°102/BEAC/SG-DPMG/AORO/Tvx/2026 pour le remplacement des descentes et collecteurs des eaux pluviales y compris les platines de naissance et les crapaudines de l'immeuble des Services Centraux de la BEAC à Yaoundé

Dans le cadre de sa politique de gestion du patrimoine, la Banque des Etats de l'Afrique Centrale envisage, sur ressources propres, de remplacer les descentes et les collecteurs des eaux pluviales y compris les platines de naissance et les crapaudines de l'immeuble de ses Services Centraux à Yaoundé. A cet effet, elle invite, par le présent avis d'appel d'offres, les entreprises domiciliées en zone CEMAC, qualifiées, intéressées et remplissant les conditions requises, à présenter une soumission.

Le processus se déroulera conformément au Règlement n° 05/24/CEMAC/UMAC/CM portant adoption du Code des marchés de la BEAC.

Les entreprises peuvent obtenir un complément d'information à l'adresse ci-dessous, entre 9 heures et 12 heures, les jours ouvrés. Le dossier de sélection rédigé en français peut être consulté gratuitement et retiré dans toutes les Directions Nationales de la BEAC et aux Services Centraux de Yaoundé à l'adresse indiquée ci-dessous :

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE – SERVICES CENTRAUX

Direction Générale de l'Exploitation – DGAM, 14ème étage, porte 1412

Adresse: 736 Avenue Monseigneur Vogt - BP 1917 Yaoundé - Cameroun

Téléphone: (+237) 222 23 40 30 ; (+237) 222 23 40 60 postes 5452, 5404, 5402

Fax: (+237) 222 23 33 29

@: cgam.scx@beac.int / dgam.scx@beac.int

La participation au présent appel d'offres est conditionnée par le paiement de la somme non remboursable de **deux cent mille (200 000) F CFA**. Le paiement devra être effectué exclusivement par virement bancaire en faveur des Services Centraux de la BEAC.

Virement zone CEMAC:

RIB Services Centraux: 91001 00090 20000009901 07

Objet: frais de soumission sélection n°{à renseigner par le soumissionnaire}

La visite de site est obligatoire. Seules les entreprises s'étant acquittées des frais de soumission, sont autorisées à effectuer la visite de site qui se tiendra le **mercredi 15 juillet 2026 à 11 heures 00 minute**.

Les soumissions, obligatoirement accompagnées d'une garantie bancaire de soumission sous forme de garantie autonome à première demande, conforme au modèle joint dans le DAO, sans aucune mention manuscrite et **d'un montant forfaitaire d'un million (1 000 000) francs CFA**, devront être déposées à l'adresse indiquée ci-après, au plus tard le **jeudi 06 août 2026 à 12 heures 00 minute**.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE – SERVICES CENTRAUX

BUREAU D'ORDRE 15ème étage, porte 15.01

Adresse: 736 Avenue Monseigneur Vogt - BP 1917 Yaoundé – Cameroun

Les soumissions reçues après le délai fixé seront rejetées.

Les soumissions seront ouvertes en **une phase le jeudi 06 août 2026 à 13 heures 00 minute** aux Services Centraux de la BEAC à Yaoundé, en présence des représentants des soumissionnaires **dûment mandatés** (document écrit et signé), qui souhaiteraient assister à la séance d'ouverture.

Yaoundé, le

Le Responsable,


**COMMISSION BANCAIRE
DE L'AFRIQUE CENTRALE**

Le Secrétaire Général

AVIS DE SELECTION

Sélection internationale ouverte n°02/COBAC/SG/DRAJR/2026 pour le recrutement d'un consultant spécialisé en supervision et résolution bancaires pour l'assistance à la révision des textes organiques de la COBAC et à l'élaboration d'une loi bancaire unique dans la CEMAC

La Commission Bancaire de l'Afrique Centrale (COBAC) envisage de recruter, sur ressources propres, un cabinet pluridisciplinaire spécialisé en supervision et en résolution bancaires pour l'accompagner dans la révision de ses textes organiques et l'élaboration d'une loi bancaire unique dans la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC), arrimée aux standards internationaux. Ce projet s'inscrit dans le cadre de son Plan Stratégique « OWALI » 2025-2029, au titre des réformes réglementaires.

Le processus se déroulera conformément au règlement n°05/24/CEMAC/UMAC/CM portant adoption du Code des Marchés de la BEAC, notamment la sélection internationale ouverte sur la base de la qualité technique et du coût de la proposition.

Les prestataires intéressés peuvent obtenir un complément d'information et consulter le dossier de sélection rédigé en français, à l'adresse ci-dessous:

COMMISSION BANCAIRE DE L'AFRIQUE CENTRALE

S/C Direction Nationale de la BEAC pour le Gabon, 8ème étage, Porte 815

Adresse: Avenue Jean Paul II – BP 2180 Libreville - GABON

Téléphone: (+241) 011 74 45 47; (+241) 011 76 02 06 Poste 4815

Fax: (+241) 011 74 45 63

@: cobac@beac.int

La participation à la présente mise en concurrence est conditionnée au paiement de la somme non remboursable de cent mille (100 000) F CFA. Le paiement devra être effectué exclusivement par virement bancaire. Le numéro de compte à utiliser est le suivant :

Virement zone CEMAC:

RIB Services Centraux: 91001 00090 20000009901 07

Objet: frais de soumission sélection n°{à renseigner par le soumissionnaire}

Transfert international (hors zone CEMAC):

Correspondant: Banque de France

SWIFT Code: BDFEFRPPXXX

Numéro de compte: FR76 3000 1000 6400 0000 5104 277

Destinataire: BEACCMCX090

Objet: frais de soumission sélection n°{à renseigner par le soumissionnaire}

Les soumissions, conformes au règlement particulier de la sélection, devront être envoyées, sous pli fermé, à l'adresse indiquée ci-après, au plus tard le **lundi 20 juillet 2026 à 12 heures précises**:

COMMISSION BANCAIRE DE L'AFRIQUE CENTRALE

S/C Direction Nationale de la BEAC pour le Gabon, 8° étage, porte 815,

Adresse: Avenue Jean Paul II - BP 2180 Libreville – GABON

Les propositions reçues après le délai fixé seront rejetées.

Les soumissions seront ouvertes en deux phases au siège provisoire de la COBAC, sis à la Direction Nationale de la BEAC pour le Gabon, à Libreville, en présence du ou des représentants des soumissionnaires dûment mandatés par un document écrit et signé du dirigeant de l'entreprise. Les plis administratifs et techniques seront ouverts le **lundi 20 juillet 2026 à 13 heures** et les plis financiers, pour les propositions techniques jugées conformes, le **lundi 27 juillet 2026 à 12 heures**.

Libreville, le

DIOCESE DE NKAYI

Mgr François Halyday Mbouangui a été installé

Nommé évêque coadjuteur avec droit de succession le 1^{er} décembre 2025 par le Saint-Père, le Pape Léon XIV, et conformément au Code du Droit Canonique (Can 403 et 409), Mgr François Halyday Mbouangui a pris les rênes du diocèse de Nkayi le samedi 11 juillet 2026, succédant à Mgr Daniel Mizonzo qui a fait valoir ses droits à la retraite. C'est depuis le 1^{er} juin 2026 que le Saint-Père a pourvu au siège épiscopal de Nkayi, en le nommant comme évêque.

Les chrétiens catholiques et non-croyants du département de la Bouenza, en général et du diocèse de Nkayi, en particulier, ont vécu des journées intenses de joie et d'allégresse, le samedi 11 et le dimanche 12 juillet 2026. La grotte mariale de la Cathédrale Saint Louis de Nkayi a connu deux événements ecclésiaux de portée diocésaine: l'installation canonique au siège diocésain de Nkayi de Mgr François Halyday Mbouangui et l'appel aux ordres sacrés de trois diacres. L'événement du samedi 11 juillet dans l'après-midi valait la peine d'être vécu. C'était la fête, et les chrétiens étaient venus des paroisses de Zanaga, Sibiti, Komono, Madingou, Kakamoeka, Mouyondzi, Mossendjo, Dive-nié, Loudima, Louteté etc; participer à l'installation de leur nouvel évêque. Présents à cette merveilleuse fête, NN.SS Urbain Ngassongo, évêque de Gamboma et de la Province ecclésiastique du centre (PEC); Abel Liluala, archevêque métropolitain de Pointe-Noire; Toussaint Ngoma Foumanet, évêque de Dolisie, tous deux de la Province ecclésiastique du sud-ouest (PESO); Ildevert Mathurin Mouanga, évêque de Kinkala et de la Province ecclésiastique du centre (PEC); Daniel Franck Nzika, évêque d'Impfondo et Brice Armand Ibombo, évêque de Ouessou, tous deux de la Province ecclésiastique du Nord (PENORD); Jean-Claude Makaya Loemba et Daniel Mizonzo, respectivement évêques émérites de Pointe-Noire et de Nkayi; Relwendé Kisito Ouédraogo, nonce apostolique au Congo et au Gabon.

Les prêtres et les religieuses étaient en grand nombre, parmi lesquels les abbés Vivien Carol Etouolo et Alain Médard Biniakounou, respectivement secrétaire général et secrétaire général adjoint et gestionnaire de la CEC; les secrétaires généraux entrants de l'Association des Conférences épiscopales de la région de l'Afrique centrale (ACERAC); les recteurs entrants et sortants des grands



Mgr François Halyday Mbouangui assis sur sa cathédre

séminaires de théologie et de philosophie de Kinsoundi; les vicaires généraux d'Owando, Pointe-Noire, Dolisie et Nkayi. Le Conseil œcuménique des Eglises chrétiennes du Congo était représenté par l'Armée du salut. Du côté des autorités gou-

Kisito Ouédraogo ont installé Mgr François Halyday Mbouangui dans sa Cathédre, en la Cathédrale Saint-Louis de Nkayi; ceci pour marquer le début effectif de son ministère épiscopal. Après ce rite d'installation, Mgr Abel Liluala a quitté son siège



Les nouveaux prêtres

vernementales et préfectorales, on y a noté la présence des ministres Rigobert Maboundou de la recherche scientifique et de l'innovation technologique, et Jacqueline Lydia Mikolo du commerce, des approvisionnements et de la consommation, chargée de la ZLECAF. Le préfet du département de la Bouenza, Marcel Nganongo et son épouse, les présidents des Conseils municipaux de Nkayi et de Sibiti, ainsi que les autorités civiles et militaires locales, ont communiqué à cette fête. Au début, la célébration a été présidée par Mgr Abel Liluala. Elle a connu quatre moments forts: la profession de foi à l'Eglise catholique romaine de Mgr François Halyday Mbouangui, ponctuée de la récitation du credo de Nicée Constantinople; l'installation à la Cathédre (siège épiscopal); l'obédience du clergé diocésain au nouvel évêque suivie des personnes consacrées, des religieuses, des représentants des mouvements d'apostolat d'enfants, des jeunes et des adultes assumant les responsabilités au niveau diocésain et enfin, l'homélie.

Après la présentation du nouvel évêque suivie de la profession de foi, intense émotion, lorsque leurs Excellences Abel Liluala et Relwendé

pour laisser la présidence de l'eucharistie à Mgr François Halyday Mbouangui. Dans son homélie, l'évêque de Nkayi a indiqué: «En ce jour où l'Eglise fait mémoire à Saint Benoît, martyr, patron de l'Europe, nous tous, peuple de Dieu de Nkayi, nous voulons trouver le bon-



Les évêques et les nouveaux prêtres

heur. Quiconque aura tout quitter, aura le bonheur au centuple. Quittons notre oisiveté et travaillons. Prier et travailler. Travailler et prier». Aux termes de cette célébration eucharistique, des allocutions ont été prononcées par le clergé diocésain et par NN. SS Abel Liluala, Urbain Ngassongo, Relwendé Kisito Ouédraogo. L'allocution de Mgr François Halyday Mbouangui a été très émouvante. Il a invité le clergé diocésain, les personnes consacrées, les religieux et

religieuses à l'unité ecclésiale et les fidèles laïcs à une très bonne collaboration. Il a remercié le nonce apostolique, les évêques du Congo, les membres du gouvernement et les autorités préfectorales présentes pour leur esprit fraternel, ainsi qu'au peuple de Dieu qui a fait le déplacement de Nkayi».

L'ordination épiscopale de Mgr François Halyday Mbouangui a eu lieu le dimanche 15 février 2026 des mains de Mgr Fortunatus Nwachukwu, sous-secrétaire du Saint-Siège du Dicastère pour l'évangélisation, au cours de la messe célébrée à l'esplanade du stade de Madingou, dans le département de la Bouenza. Né le 4 octobre 1977 à Mindouli, dans le département du Pool, Mgr François Halyday Mbouangui a pris les rênes d'un diocèse en proie à plusieurs difficultés d'ordre humain.

Dans le même élan de la joie ecclésiale, le dimanche 12 juillet 2026, Mgr Daniel Mizonzo, évêque émérite de Nkayi a appelé trois diacres aux ordres sacrés et qui vient enrichir le presbyterium de Nkayi. Il s'agit des abbés: Espoir Kouyina-Ngoma, Evariste Gauthier Milandou, Farion Cissé Bayeni.

Au début de la messe, l'abbé Pierre Mpanzou, curé de la Cathédrale, a eu le mérite de prononcer le mot d'accueil aux invités. Puis, l'appel des ordinands à travers leur cursus scolaire et vocationnel. Dans son homélie, et s'appuyant sur la parabole du semeur tirée de l'évangile de Matthieu 13, 1-23, l'évêque émérite de Nkayi a invité les nouveaux prêtres à cultiver l'amour du prochain et à avoir l'esprit de collégialité ecclésiale. «Ayez de bons sentiments envers les autres.

Le sacerdoce est au service du peuple de Dieu et non une promotion sociale».

Après l'homélie, les trois diacres ont été ordonnés prêtres suivant le rite du sacrement de l'ordre: la litanie des Saints, l'imposition des mains, la vêtue, le frottement du Saint chrême sur la pomme des mains, la remise de la calisse et de la patène de communion et le baiser de paix.

Après la communion, l'un des ordinands a remercié les évêques du Congo, les

encadrateurs et formateurs, ainsi que l'abbé Jean-Baptiste Ngoyi-Ngoma qui a animé leur retraite spirituelle, les parents pour leur esprit fraternel. Mgr François Halyday Mbouangui a prononcé une allocution très émouvante».



Les religieuses étaient présentes

«Ce 12 juillet 2026 marque les 45 ans de vie sacerdotale de Mgr Daniel Mizonzo, puisqu'ordonné prêtre le 12 juillet 1981, à Nkayi. Peuple de Dieu de Nkayi, réjouissez-vous et soyez dans l'allégresse. Le Seigneur ne choisit pas ceux qui sont capables, mais ceux qui sont aptes à le servir. Le diocèse

Puis il a déclaré close l'année pastorale 2025-2026.

A noter que Mgr Daniel Mizonzo est né le 29 septembre 1953, à Nzaou-Mouyondzi. Il est ordonné prêtre le 12 juillet 1981 à Nkayi et nommé évêque de Nkayi, le 30 octobre 2001 par le Pape Jean-Paul II. Son sacre a eu lieu le 6 janvier 2002 à Rome, son ordination et sa prise de

possession canonique ont eu lieu le 3 février de la même année, à la place mariale de la Cathédrale Saint Louis de Nkayi, des mains de Mgr Anatole Milandou, archevêque métropolitain de Brazzaville et président de la Conférence épiscopale du Congo. Mgr Daniel Mizonzo a présidé aux destinées du diocèse



La chorale diocésaine a eu le privilège d'animer les deux messes

de Nkayi traverse une mutation énorme. Prêtres comme laïcs doivent se mettre au travail pour le développement du diocèse. Il faut travailler». Aussi, a-t-il annoncé l'érection

de Nkayi pendant 24 ans, de février 2002 à juin 2026.

Pour rappel, depuis le 30 mai 2020, l'Eglise catholique au Congo est divisée en trois Provinces ecclésiastiques:



Les officiels présents aux deux cérémonies

de deux nouvelles paroisses aux quartiers Dahomey et Dakar, ainsi que la célébration des noces d'argent d'évêque de Mgr Daniel Mizonzo pour l'année prochaine. Avant de le remercier pour avoir accepté de célébrer cette eucharistie et en imposant les mains aux nouveaux prêtres. Au clergé diocésain, l'évêque a dit solennellement: «Ne m'appellez pas chef, je suis votre frère, votre ami». Enfin, il a offert des présents à l'évêque émérite et aux nouveaux prêtres, accompagné de la bénédiction papale.

Province ecclésiastique du nord (PENORD) qui regroupe l'archidiocèse d'Owando avec les diocèses suffragants de Ouessou et d'Impfondo; Province ecclésiastique du sud-ouest (PESO) avec l'archidiocèse de Pointe-Noire et les diocèses suffragants de Dolisie et de Nkayi; Province ecclésiastique du centre (PEC) avec l'archidiocèse de Brazzaville et les diocèses suffragants de Kinkala et de Gamboma.

Pascal BIOZI KIMINOU
De retour de Nkayi

JUBILES

L'institut des Auxiliatrices de Marie immaculée en fête

Les jubilés des 25 ans de l'institut des auxiliatrices de Marie Immaculée et des 30 ans de l'Association congolaise «Accompagner» (ACA) seront célébrés, le samedi 8 août 2026, au cours de la messe d'action de grâce, qui va coïncider avec l'émission des vœux des sœurs de cet institut.

Dans le cadre de la poursuite des activités programmées pour la célébration de ces doubles jubilés, mère Eliane Julienne Boukaka, a organisé, le dimanche 21 juin 2026, après la célébration eucharistique en la chapelle Notre-Dame Auxiliatrice de Massengo, une conférence-débat dite «*Matinée de formation*», à laquelle avaient pris part les fidèles chrétiens, ainsi que les amis de l'ACA, sur le thème: «*Marchons ensemble au service des personnes malades: prévenir, accompagner et espérer*». Elle a eu pour conférenciers la professeure Murielle Note et le père Cyr Ntari, curé de la paroisse Notre-Dame du Rosaire de Bacono.

L'objectif de cette «*Matinée de formation*» était de contribuer de manière efficace à la prise en charge des personnes malades, afin d'atténuer l'impact socio-économique des couches vulnérables.

Dans son mot introductif, mère Eliane Julienne Boukaka, responsable de cet institut, a indiqué que cette activité retraits dans le cadre des célébrations des doubles jubilés des auxiliatrices de Marie Immaculée et de l'Association congolaise Accompagner. «*Le thème de cette journée dite «Matinée de formation», corrobore bien avec les activités que mènent l'ACA pour le bien-être des personnes malades. Ces jubilés nous offrent l'occasion non seulement de rendre grâce pour le chemin parcouru, mais*



Les Auxiliatrices de Marie et les amis de l'ACA (Ph. d'archives)

aussi et surtout, de renouveler notre regard et notre engagement au service des personnes qui souffrent. Dans cet esprit, nous avons choisi de consacrer cette matinée à une réflexion sur l'accompagnement et la prise en charge des personnes malades, à travers un regard médical, un éclairage biblique et spirituel, ainsi que des témoignages dans un esprit de prévention, de service et d'espérance. Guidés par la parole du Christ qui déclare: «*C'est à moi que vous l'avez fait*» (Matthieu 25, 40) et «*Donnez-leur vous-mêmes à manger*» (Matthieu 14, 16)».

La professeure Dame Rose a développé le sous-thème: «*Dépister, accompagner et soigner: enjeux, attitudes, espérance et défis actuels face aux maladies graves*».

Dans sa communication, la conférencière a fait comprendre aux participants l'importance du dépistage et de la prise en charge des maladies graves qui passe par la prévention et la sensibilisation.

La deuxième conférence a été celle animée par le père Cyr Ntadi, sur «*Accompagner et prendre soin, à la manière du Christ. Fondements bibliques et spirituels de l'accompagnement des personnes malades et de la mission de l'Eglise aujourd'hui*».

Le conférencier a affirmé que les maladies graves et évolutives, ainsi que les maladies incurables nécessitent une attention particulière et soutenue de l'ensemble de la société. Les visites aux malades est une pastorale importante et doivent se faire de manière régulière. Malheureusement, les chrétiens catholiques aiment célébrer les funérailles que de compatir à la douleur des autres, alors que le Christ nous dit: «*Donnez-leur vous-mêmes à manger*». L'Eglise doit être attentive, regardante et présente envers les personnes malades à travers l'écoute, l'assistance physique et matérielle.

Jésus a prié pour la foule rassemblée et leur a donné du pain. Soyons solidaires. Jésus a eu la compassion de la foule et a dit: «*Donnez-leur vous-mêmes à manger*» ce qui en réalité, devrait être le slogan de tous et sur toutes les lèvres. L'écoute pastorale des malades, la proximité, l'encouragement, le respect, la dignité, l'intimité (secret du malade) devraient caractériser chaque chrétien. La dimension sacramentelle (sacrement de la réconciliation). Se réconcilier avec Dieu et avec le prochain est une nécessité. Jésus nous guérit spirituellement à travers l'eucharistie et l'onction des malades. Il y a des maladies liées au vieillissement, mais la persistance à certaines croyances, notamment la sorcellerie, le mauvais sort, font que les familles se déchirent, se disloquent, se séparent. Et pourtant, l'homme est appelé à être malade, ce qui est pourtant normal».

Le conférencier a parlé de nombreux défis à relever à savoir, la formation permanente des laïcs, afin de les encourager à visiter les malades; créer des équipes ou des centres d'écoute pour les malades au sein des paroisses à l'effet de développer l'esprit d'accompagnement psychologique; le renforcement de la collaboration entre le gouvernement et l'Eglise; la valorisation de la pastorale de la famille; la nécessité de faire des campagnes ou carnivals de santé pour sensibiliser les populations. La présence physique auprès d'une personne malade est toujours importante, car elle a besoin de réconfort. Evitons de minimiser les souffrances des autres», a affirmé le père Cyr Ntadi.

Des témoignages des sœurs Rosine et Christelle de l'institut sur leurs expériences, ainsi que l'apport de certains participants ont été au menu de cette journée. Clôturant la journée, mère Eliane Julienne Boukaka a affirmé que cette «*Matinée de formation*» a permis aux amis de l'ACA de réfléchir, mais aussi de se laisser interpeller personnellement. La prise en charge des personnes malades est une mission qui appelle la compétence médicale, la proximité humaine et la lumière de l'évangile. Elle a insisté sur le caractère de prise en charge des personnes malades.

C'était une matinée riche en initiatives qui s'est achevée par l'adoration, le recueillement et la confession. Une pastorale des malades avec les malades.

Pascal BIOZI KIMINOU

XVI^e DIMANCHE ORDINAIRE, ANNEE A L'unique nécessaire: «Une seule chose est nécessaire» (Lc 10,42)

Textes: Gn 18,1-10a; Ps 14; Col 1,24-28; Lc 10,38-42

Chers frères et sœurs,

Parmi toutes les paroles de Jésus rapportées dans l'évangile, certaines ont la force d'un éclair. Elles traversent les siècles sans perdre leur actualité et continuent d'interroger chaque génération. Celle que nous entendons ce dimanche appartient à cette catégorie: «*Une seule chose est nécessaire*». Tout chrétien devrait s'arrêter devant cette affirmation. Dans un monde où nous sommes sollicités de toutes parts, où les responsabilités se multiplient, où les préoccupations occupent souvent tout l'espace de notre esprit, Jésus nous invite à nous demander: qu'est-ce qui est vraiment essentiel?

La scène évangélique est bien connue. Marthe accueille Jésus dans sa maison. Elle se met aussitôt au service de son hôte avec une générosité remarquable. Marie, sa sœur, adopte une autre attitude: elle s'assoit aux pieds du Seigneur et l'écoute. Peu à peu, Marthe se sent seule dans sa tâche. Son irritation grandit jusqu'à devenir une plainte: «*Seigneur, cela ne te fait rien que ma sœur me laisse seule à faire le service*»? Cette réaction est profondément humaine. Qui n'a jamais éprouvé le sentiment de porter seul le poids des responsabilités pendant que d'autres semblent libres de toute préoccupation?

Pourtant, la réponse de Jésus surprend. Il ne reproche pas à Marthe son dévouement. Il ne dévalorise pas le service. Il ne dit pas que préparer un repas pour ses invités est inutile. Ce qu'il met en lumière, c'est un déséquilibre intérieur: «*Marthe, Marthe, tu te donnes du souci et tu t'agites pour bien des choses*». Le problème n'est pas ce qu'elle fait; le problème est ce qui se passe en elle. Son activité, pourtant généreuse, est devenue source d'inquiétude. Elle est tellement absorbée par ses tâches qu'elle risque de passer à côté de celui qu'elle voulait justement servir.

Cette scène révèle une vérité profonde sur la condition humaine. Nous passons souvent une grande partie de notre existence à gérer l'urgence au point d'oublier l'essentiel. Nous courons d'une responsabilité à une autre, d'un problème à résoudre à un objectif à atteindre. Nous remplissons nos journées d'activités utiles, parfois même généreuses. Pourtant, il arrive que nous perdions de vue la source qui donne un sens à tout le reste. Nous ressemblons alors à quelqu'un qui entretient soigneusement les branches d'un arbre tout en oubliant ses racines.

C'est pourquoi l'évangile de ce jour ne nous invite pas à choisir entre l'action et la contemplation. Ce serait une lecture trop simpliste. L'Eglise a besoin de Marthe autant que de Marie. Une famille ne peut vivre sans le service généreux de ceux qui prennent soin des autres. Une société ne se construit pas sans le travail quotidien de millions d'hommes et de femmes. Le véritable enseignement de Jésus est ailleurs: l'action perd sa fécondité lorsqu'elle n'est plus nourrie par l'écoute. Le service devient pesant lorsqu'il n'est plus relié à une présence intérieure. Ce n'est pas Marthe contre Marie; c'est Marthe éclairée par Marie. La première lecture nous aide à comprendre cette vérité. Abraham reçoit la visite mystérieuse du Seigneur près du chêne de Mambré. Aussitôt, il se met en mouvement. Il court accueillir ses visiteurs, prépare un repas, mobilise toute sa maison. Abraham est lui aussi un homme d'action. Mais son activité naît d'une rencontre. Avant de servir, il a reconnu une présence. Avant d'agir, il s'est laissé visiter. Toute la différence est là. L'action chrétienne n'est pas une agitation permanente; elle est la réponse à une initiative de Dieu.

Saint Paul exprime la même conviction lorsqu'il affirme que le Christ est le mystère révélé au monde. Pour l'apôtre, la foi n'est pas d'abord un ensemble de pratiques ou d'obligations. Elle est la découverte d'une présence qui habite la vie du croyant. Le christianisme ne consiste pas seulement à faire quelque chose pour Dieu; il consiste d'abord à accueillir ce que Dieu accomplit en nous. Tant que cette vérité n'est pas comprise, la vie spirituelle risque de devenir un ensemble de devoirs. Lorsqu'elle est accueillie, tout change: l'action devient une réponse d'amour.

Cette parole de l'évangile rejoint profondément notre époque. Nous vivons dans une culture de l'urgence. Les technologies nous permettent de communiquer instantanément, mais elles rendent parfois difficile le silence intérieur. Nous sommes constamment informés, mais rarement disponibles à l'écoute profonde. Beaucoup de personnes terminent leurs journées épuisées sans savoir exactement pourquoi. Elles ont accompli une multitude de tâches, mais elles n'ont pas toujours trouvé le temps de nourrir leur vie intérieure.

Cette situation concerne aussi nos communautés chrétiennes. Il est possible d'organiser de nombreuses activités pastorales, de multiplier les réunions et les projets, tout en oubliant que la première mission de l'Eglise est de conduire les hommes à la rencontre du Christ. Une paroisse n'est pas d'abord une organisation; elle est une communauté rassemblée autour de la Parole et de l'eucharistie. Si nous perdons cela de vue, nous risquons de faire beaucoup de choses sans toujours savoir pourquoi nous les faisons.

Cette parole est particulièrement importante pour notre société. Face aux difficultés économiques, aux défis éducatifs, aux attentes de la jeunesse et aux préoccupations quotidiennes, nous sommes souvent tentés de croire que seules les solutions techniques pourront nous sauver. Elles sont nécessaires, bien sûr. Mais aucune réforme durable n'est possible si elle ne s'accompagne pas d'une transformation intérieure. Les crises de notre temps sont aussi des crises de sens. Elles révèlent le besoin d'hommes et de femmes capables de retrouver ce qui est vraiment essentiel.

Alors, quelle est cette «*unique nécessaire*» dont parle Jésus? Ce n'est pas une activité particulière. Ce n'est pas davantage un privilège réservé à quelques personnes. C'est la relation avec lui. C'est cette capacité de faire une place à sa parole au cœur de notre existence. Tout le reste trouve alors son juste équilibre. Le travail garde sa valeur, mais il cesse de devenir une idole. Les responsabilités demeurent importantes, mais elles ne nous écrasent plus. Le service continue d'être nécessaire, mais il devient l'expression d'un amour reçu. Aujourd'hui, comme Marie aux pieds du Seigneur, nous sommes invités à écouter sa parole. Comme Marthe, nous serons ensuite envoyés pour servir nos frères et sœurs. L'évangile ne nous demande pas de choisir entre ces deux attitudes. Il nous invite à les unir. Car le véritable disciple est celui qui sait s'arrêter pour écouter le Seigneur afin de mieux le servir dans les réalités concrètes de la vie.

Peut-être est-ce là la grande question que Jésus nous adresse aujourd'hui: au milieu de toutes les choses nécessaires qui remplissent nos journées, avons-nous encore une place pour l'Unique Nécessaire?

Amen!

Abbé Serge BABINGUI
Diocèse de Nantes (France)



Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA.GNANGAISE, Notaire à Pointe-Noire
1 Angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO
Vers le Rond point Mess Mixte de Garnison
Immeuble MORIJA 1^{er} étage, Centre ville
B.P. 1431 Tél: 05 7366464/ 539 37 46 République du Congo

INSERTION «CELLO ROSE»

En abrégé « S.C.R » SARL
Société à Responsabilité Limitée
Capital social de Francs CFA: Sept Millions (7 000 000)
Siège social: quartier Km4 en face de la sortie des véhicules de livraison BRASCO
Pointe-Noire
République du Congo
RCCM: CG-PNR-01-2016-B12-01237

TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL - MODIFICATION DE L'ARTICLE 4 DES STATUTS - MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL - MODIFICATION DE LA DENOMINATION SOCIALE & MISE A JOUR DES STATUTS

I- Aux termes du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société «CELLO» en sigle «S.C.» SARL, en date à Pointe-Noire du 16 juin 2026, reçu au rang des minutes de la Notaire soussignée, et enregistré à Pointe-Noire, le 29 juin 2026 sous folio 116/4, n°2255; Les associés de ladite société ont pris les résolutions suivantes:

- 1- Transfert du siège social
- 2- Modification de l'article 4 des statuts,
- 3- Modification de l'objet social;
- 4- Modification de la dénomination sociale,
- 5- Mise à jour des statuts,
- 6- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Mention modificative au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) a été effectuée par dépôt légal dudit Procès-verbal au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 1^{er} juillet 2026, sous le n°CG-PNR-01-2026-D-00691, conformément à la législation en vigueur.

Fait à Pointe-Noire, le 07 juillet 2026

Pour mention et avis

Maître Christèle Elianne BOUANGA.GNANGAISE Notaire



ANNONCE OFFRE D'EMPLOI

Le **Cabinet CIEL OUVERT** spécialisé dans le Conseil en Techniques de Gestion et Développement des Compétences, recherche pour le compte de son client le **Cabinet GKM**, acteur majeur dans le secteur de l'**Audit & Conseil**, le **Conseil Juridique et Fiscal**:

Un (1) Auditeur Senior (H/F) – Réf GKM/CONGO/Senior Audit/RH/2026

Un (1) Senior Expertise Comptable (H/F) – Réf GKM/CONGO/Senior Expertise Comptable/RH/2026

Trois (3) Auditeurs Assistants (H/F) – Réf GKM/CONGO/Assis-tant Audit/RH/2026

Pour connaître les détails de l'offre, veuillez consulter notre Site Internet www.cielouvertcg.com dans la rubrique **NEWS**

Merci de nous adresser votre candidature, en envoyant votre **CV et lettre de motivation** (en une page) uniquement par courriel: recrutement@cielouvertcg.com

La date limite de réception des candidatures est fixée au **31 juillet 2026 à 17h30**.

Pour plus d'info contactez-nous: (+242) 06 654 3340/06 642 4325 – contact@cielouvertcg.com

MAITRE NOEL MOUNTOU NOTAIRE

Titulaire d'une Etude sise à Pointe-Noire, Marché Plateau, à côté de la boulangerie NAJAH, Rue MPANZOU, Centre-ville, Tél: (242) 06.660.81.10; E-Mail: noelmountounotaire1@gmail.com

«PRIME MARINE SAFETY & EQUIPMENT»

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle
CAPITAL: 1 500 000 FRANCS CFA
Siège social: 150 Avenue Tchingobo, quartier Mvouvou
POINTE-NOIRE
REPUBLIQUE DU CONGO

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte en la forme authentique, en date à Pointe-Noire du premier février deux mil vingt et un, le Notaire soussigné a reçu le procès-verbal de l'Assemblée Générale Constitutive de la société dénommée «PRIME MARINE SAFETY & EQUIPMENT» Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle, au capital de F.CFA UN MILLION CINQ CENT MILLE (1.500.000), dont le siège est établi à Pointe-Noire, 150 Avenue Tchingobo, quartier Mvouvou.

La société a pour objet, directement ou indirectement en République du Congo:

- La vente des équipements de sécurité on shore/offshore;
- Des radeaux de sauvetage et leurs accessoires;
- Des gilets de sauvetage;
- Des équipements mob;
- Des radeaux de sauvetages gonflables;
- Tout type d'équipement de lutte contre l'incendie;
- Des bateaux à grande vitesse;
- Des radeaux patrol;
- Des paniers pour le transfert du personnel;
- Des pièces pour machine marine;
- Brides de raccordement;
- Vannes;
- Nipples;
- Colliers d'attache et divers matériels de pare;
- Chocs bateau;
- Des peintures;
- Produits chimiques marins et bien d'autres produits en matériaux de sécurité;
- Des flexibles à haute pression de toutes tailles;
- Offre des prestations non seulement aux opérations commerciaux qui n'ont qu'un navire mais aussi aux réseaux internationaux de shipping.

Et plus généralement, toutes les opérations commerciales, industrielles ou financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social, lui être utile ou susceptible d'en faciliter l'extension ou le développement.

Monsieur **Chike Augustine TAGBO** est nommé Gérant de la société, pour une durée indéterminée.

La société est inscrite au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier sous le N° CG-PNR-01-2021-B13-00242.

Pour avis
Maître Noël MOUNTOU
NOTAIRE

FERMETURE SUCCURSALE SOCIETE DENOMMEE YOU EXPAT

- FERMETURE DE LA SUCCURSALE D'UNE SOCIETE GABONNAISE: PAR ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 29 MAI 2026 DES ASSOCIES DE LA SOCIETE DENOMMEE YOU EXPAT, SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 10.000.000 FCFA, SIEGE SOCIAL CARREFOUR DES DOUANES, BP. 1505, PORT-GENTIL (GABON), RCCM N°RG/POG 01-2024-B16-00002, ENREGISTREE A PNR CENTRE LE 18 JUIN 2026, F°112/30, N°5600, LA FERMETURE DE LA SUCCURSALE CONGOLAISE A ETE DECIDEE EN RAISON DE LA QUASI ABSENCE D'ACTIVITE
- NUMERO IMMATRICULATION: CG-PNR-01-2025-B21-00003
- NUMERO DE LA FORMALITE AU REGISTRE D'ARRIVEE CG-PNR-01-2026-R-01216
- CERTIFICAT DE RADIATION SIGNE PAR LE GREFFIER EN CHEF LE 19/06/2026

POUR INSERTION

SOFT ENERGY CAPITAL
SOCIETE PAR ACTIONSIMPLIFIEE VARIABLE
AU CAPITAL DE 5.000.000 FRANCS CFA
SIEGE SOCIAL: HAMEAU DE LA LOYA 166, AVENUE TCHICAYA U-TAMSI
CQ111, ARRONDISSEMENT 1 LUMUMBA POINTE-NOIRE
(REPUBLIQUE DU CONGO)
RCCM N° CG-PNR-01-2022-B16-00015

ANNONCE LEGALE: REVOCATION DU DIRECTEUR GENERAL

Suivant Assemblée Générale Ordinaire du 12/06/2026 des associés de la société **SOFT ENERGY CAPITAL**, enregistrée à l'EDT-PNR centre le 16/06/2026 F°110/11 N°5474, déposée au rang des Minutes de Maître **Gabrielle DE KODIA**, notaire à Pointe-Noire, le 12/06/2026, lequel PV dépôt a été enregistré à l'EDT-PNR centre sous F°110/13, n°5476, les associés ont décidé de révoquer le Directeur Général, Monsieur **Bienvenu MABIALA**, moyennant un préavis d'un mois.

- Numéro de la formalité au Registre d'arrivée au greffe du Tribunal de Commerce de PNR: CG-PNR-01-2026-M-08058
- Accusé de dépôt numéro: CG-PNR-01-2026-D-00583
- RCMM modifié le 17/06/2026

CONSEIL ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL

Adoption du plan d'action 2026

Le Conseil économique, social et environnemental a tenu du 6 au 10 juillet 2026, à Brazzaville, sa deuxième session ordinaire de l'assemblée générale de sa mandature 2025-2029. Celle-ci a été combinée à l'organisation d'un atelier d'appropriation des textes fondateurs, des outils de production et des méthodes de travail du Conseil. Les travaux de ces deux instances ont été sous le patronage de Mme Emilienne Raoul, présidente du Conseil économique, social et environnemental, entourée des membres du bureau composé de Jean De Dieu Goma, vice-président, Hyacinthe Defoundoux Fila, rapporteur et Arsène Mokoma, questeur, en présence de Wilfrid Magloire Obili, secrétaire général.

L'objectif de la deuxième session ordinaire a été l'adoption des rapports de la session inaugurale et de la première session ordinaire, tenues respectivement le 30 octobre 2025 et du 30 au 31 octobre 2025. Les membres du Conseil ont également procédé à l'adoption du rapport d'activités, exercice 2025, ainsi que du rapport de la commission d'apurement des comptes, exercice 2025. Il a été aussi fait la présentation du plan d'action du Conseil 2026-2029 et la répartition de l'allocation budgétaire de l'institution, exercice 2026. Les membres du Conseil se sont également appliqués à l'examen et à l'adoption de deux avis. Le premier est relatif à la préparation à la retraite et l'accès effectif à la pension au Congo. Ils ont adopté ce projet d'avis avec amendements. Le deuxième avis est inhérent sur l'évaluation de la journée de l'arbre en République du Congo. Le Conseil a estimé que la journée nationale de l'arbre dispose de tous les



De g. à d.: Jean De Dieu Goma, Mme Emilienne Raoul, Hyacinthe Defoundoux Fila et Arsène Mokoma

atouts pour devenir un véritable levier de développement durable. Sa réussite future dépendra de la capacité des acteurs à consolider les acquis, à corriger les insuffisances identifiées et à inscrire cette initiative dans une vision intégrée, cohérente et orientée vers les résultats mesurables et pérennes. Les échanges sur le plan d'action du conseil 2026-2029 ont fait ressortir que ce plan a pour vocation de transformer les orientations stratégiques retenues pour la mandature. Ces orientations sont destinées à accompagner la modernisation de l'institution et à renforcer sa pertinence, sa visibilité, ainsi que sa légitimité auprès des pouvoirs publics et des citoyens. Ce plan d'action va s'articuler autour de cinq orientations stratégiques qui seront aussi déclinées sur les axes stratégiques en actions concrètes. Ces actions se résument autour de l'amélioration de la performance du Conseil; du renforcement des liens avec la société civile et les citoyens; de la coopération avec les instances investies du pouvoir de saisine; de la transformation du Conseil et le pilotage du changement et le renforcement de la coopération avec les partenaires techniques et financiers, ainsi

que les institutions faitières. Après l'analyse des différentes affaires inscrites à l'ordre du jour, les membres du Conseil se sont accordés sur les approches de solutions pour la bonne marche de leur institution. Pour Mme Emilienne Raoul, «Le Conseil économique, social et environnemental, en tant qu'assemblée de la société civile organisée, a une responsabilité dans le suivi et l'évaluation des politiques publiques qui seront mises en œuvre pour le bien-être des populations. Nous devons nous organiser pour acquérir les méthodes d'évaluation que nous devons mener dans les territoires bénéficiaires des programmes de développement». A ce titre, Mme Emilienne Raoul a invité les membres du Conseil à s'impliquer dans la performance, en clôturant les travaux. «Nous avons beaucoup parlé de performance au cours de ces journées, particulièrement pendant l'atelier d'appropriation des textes fondateurs, des outils de production et des méthodes de travail. Je vous invite à revisiter ces différents thèmes lors de vos réunions en commissions».

Philippe BANZ

PLATEFORME KALAKA ENTREPRENEUR

L'ambition entrepreneuriale au cœur de l'enseignement supérieur

Le cabinet OMEGA Conseil a procédé, mardi 30 juin 2026, à l'agence universitaire de la francophonie, située à l'université Marien Ngouabi, à Brazzaville, à la présentation officielle de la plateforme KALAKA Entrepreneur pour accompagner les étudiants en fin de cycle à entreprendre une activité lucrative. Cette plateforme a permis de montrer aux étudiants finalistes le canevas stratégique à suivre pour devenir entrepreneur et comment obtenir des financements. Il n'existe pas de modèle unique ou normé pour lever des fonds.



Patrick Jeannin Ndamba pendant la présentation de la plateforme

et la posture adéquate face à l'environnement économique. La vision du programme est de faire des diplômés de BTS, Licence et Master un levier opérationnel plutôt qu'un passif. Les participants ont compris comment structurer un dossier de financement solide et accompagner les porteurs de projet. Pour les responsables en charge de l'enseignement supérieur, il existe désormais un statut officiel d'étudiant-entrepreneur. Au niveau du ministère, il ne s'agit plus de former seulement les étudiants pour les former. Il faut, dans le cadre de leur formation générale, leur apporter un renforcement des

capacités pour les encourager vers l'entrepreneuriat, afin de soutenir leur employabilité et leur insertion professionnelle. Ce dispositif apporte une réponse essentielle à cette préoccupation majeure. Pour Jeannin Ndamba «Cet atelier a permis d'informer les étudiants et présenter un outil complet. Historiquement, KALAKA désigne le crack, symbole du haut cadre de l'administration publique. L'ambition est de transformer cette quête en ambition entrepreneuriale pour orienter les cracks à l'économie réelle, créateurs de richesses et d'emplois».

Philippe BANZ

DROITS DE L'HOMME ET MÉDIAS

Informier et former, bases de la gouvernance forestière

L'Observatoire congolais des droits de l'homme (OCDH) a échangé samedi 27 juin 2026, à Brazzaville, avec les journalistes sur la gouvernance forestière, afin de mieux analyser et communiquer sur la question. Les professionnels des médias ont été en même temps édifiés sur la publication de la note d'analyse des grilles de légalité des forêts naturelles et des plantations forestières qui fait état des insuffisances et faiblesses des grilles de légalité forestière et formuler des recommandations pour atteindre les objectifs de la gouvernance forestière.

L'analyse de la situation a mis en exergue le Congo qui fait partie intégrante du massif forestier du Bassin du Congo, avec une superficie forestière couvrant 65 % du territoire national. La protection des forêts congolaises fait partie des enjeux climatiques. C'est ainsi que le pays s'est engagé dans plusieurs processus de gouvernance des ressources naturelles, parmi lesquels l'APV-FLEGT, l'ITIE, l'Initiative pour les forêts d'Afrique centrale (CAFI), le partenariat forestier et la REDD+. Mme Nina Cynthia Kiyindou Yombo, directrice exécutive de l'OCDH, qui a présidé les travaux, a mis un accent particulier sur le processus APV-FLEGT: «C'est un accord de partenariat volontaire conclut entre le Congo et l'Union européenne. Ce processus est un modèle imposant le respect des normes de l'exploitation forestière, en terme de participation à la gouvernance forestière, de renforcement des capacités des parties prenantes, du contrôle forestier, à travers la mise en place du système informatique de vérification de la légalité (SIVL), le mécanisme d'observation indépendante des forêts (OI), l'auditeur indépendant du système (AIS), le renforcement de la transparence et du cadre juridique. Tous ces mécanismes visent l'amélioration de la gouver-



Mme Nina Cynthia Kiyindou Yombo (au milieu) libérant son discours

nance forestière». Malgré la présence de ces processus pour veiller sur l'exploitation forestière, les défis ont été identifiés. Ils sont contenus dans la note d'analyse des grilles de

eu égard à tous les constats. Aux pouvoirs publics, parmi les recommandations: de procéder à l'évaluation de la mise en œuvre des grilles de légalité du bois des forêts naturelles et des plantations



Une vue des participants

légalité des forêts naturelles et des plantations forestières produite par l'OCDH avec d'autres acteurs de la société civile. Parmi les défis, il y a la non-application des nouveaux titres forestiers, notamment le permis d'exploitation domestique; le permis de coupe de bois de plantation et la convention de valorisation de bois; l'élargissement de l'assiette fiscale dont les nouvelles taxes forestières ne sont pas encore mises en exergue (la taxe de résidus et la taxe d'occupation); et le partage de production n'est pas encore effectif du fait que la loi mettant en exergue ce partage souffre d'une absence des textes d'application. Dans la note de position, les organisations de la société civile ont formulé des recommandations,

forestières, en vue d'identifier les faiblesses; à l'Union européenne: exiger du gouvernement, entre autres, l'évaluation et la révision des grilles de légalité du bois des forêts naturelles et des plantations forestières; et aux autres partenaires, notamment au secteur privé: d'exiger l'évaluation et la révision des grilles de légalité du bois des forêts naturelles et des plantations forestières. A noter que cette activité a pu être réalisée grâce au financement de Foreign commonwealth & development office (FCDO), avec l'appui technique de FERN, dans le cadre du programme Forêt, gouvernance, marché et climat (FGMC) du gouvernement britannique.

Ph.B.

ECONOMIE

Comment suivre la dette publique

Est-il vraiment possible à un citoyen lambda de suivre la dette publique de son pays sans avoir des bribes de notions économiques? Oui, répond la plateforme Dette et développement (PF2D), qui a organisé, le 29 juin 2026, à Pointe-Noire, un atelier de formation au suivi de la dette publique pour les journalistes et des membres d'ONG venus de plusieurs départements du Congo. Le thème a été «Mécanismes de suivi citoyen de la dette publique». La session s'est déroulée sous la supervision de Roger Matoko, coordonnateur de la PF2D.

Les 75 participants ont été édifiés sur plusieurs mécanismes de suivi de la dette, à travers de nombreux modules, parmi lesquels: Notions de base sur la dette publique; cadre institutionnel et gestion de la dette; outils pratiques de suivi; communication et plaidoyer. L'objectif essentiel était de renforcer les capacités des membres de la PF2D et des professionnels



Photo de famille: les organisateurs et les participants

des médias sur le mécanisme de suivi de la dette publique au Congo. La formation inscrite dans le cadre du projet «Mobilisation de la société civile et des médias pour le suivi citoyen de la dette publique et évaluation des projets financés par l'emprunt» a permis aux participants d'être munis d'outils et de connaissances pour exercer un suivi efficace de la dette publique. Gaël Kiamossi,

journaliste à l'Agence congolaise d'information (ACI), à la fin de la session de formation, s'est réjoui des connaissances reçues. «Maintenant, je dispose des outils pour faire un suivi citoyen de la dette publique». A noter que ce projet bénéficie de l'appui financier du comité catholique contre la faim et pour le développement (CC-FD-terre-solidarité).

John NDIINGA NGOMA

GOVERNANCE FORESTIÈRE

Promouvoir la gestion durable des forêts tropicales

La forêt congolaise faisant partie du Bassin du Congo, l'un des poumons écologiques le plus important de la planète après l'Amazonie, a fait l'objet d'un débat sur sa préservation qui constitue un défi planétaire. L'Observatoire congolais des droits de l'homme (OCDH), en partenariat avec la Rencontre pour la paix et les droits de l'homme (RPDH), a organisé, mardi 30 juin 2026 à l'hôtel de l'ACERAC, à Brazzaville, une réunion d'échanges visant à favoriser l'amélioration de la gouvernance forestière.

Pour assurer à la forêt congolaise une meilleure protection à travers une gestion durable, le Congo s'est engagé dans plusieurs processus de gouvernance forestière et climatique, parmi lesquels l'Accord de partenariat volontaire (APV-FLEGT), le partenariat forestier signé entre le Congo et l'Union européenne et la Coalition pour une reconnaissance élargie des bois tropicaux par les marchés internationaux (BMRC). Les organisations de la société civile opèrent un suivi régulier de ces processus forestiers et exercent des actions de plaidoyer en vue d'une amélioration de gouvernance forestière. La préservation forestière est un défi qui nécessite une mobilisation d'énergie et de ressources multiformes. C'est à ce titre qu'il existe plusieurs enjeux autour de la question forestière, dont la lutte contre l'exploitation illégale des ressources et la lutte contre les changements climatiques. Les débats ont permis de faire comprendre aux participants que la forêt joue plusieurs fonctions essentielles et vitales pour la survie de l'humanité entière en général et des communautés locales et populations autochtones qui en dépendent, en particulier. Au Congo, la forêt constitue la deuxième ressource économique



Les organisateurs et les participants

après le pétrole et contribue à hauteur de 5% du Produit Intérieur Brut (PIB). Le secteur forestier est pourvoyeur d'emplois, soit 40 %. Mme Nina Cynthia Kiyindou Yombo, directrice exécutive de l'OCDH, a souligné: « Cette réunion a débattu les questions de gouvernance forestière. Elle a permis de présenter les défis et de proposer des solutions d'amélioration. Nous sommes sortis de cette rencontre avec des réflexions pertinentes qui vont nous permettre d'améliorer les processus clés en cours dans notre pays, notamment l'APV-FLEGT et le partenariat forestier ».

Pour sa part, Mme Laurence Weté Soh, facilitatrice de la gouvernance forestière au Congo, « J'ai le plaisir de participer aux activités organisées par la société civile pour contribuer à l'amélioration des politiques publiques et des programmes en lien avec la gestion des forêts et l'amélioration de la gouvernance forestière ».

La rencontre a porté sur des processus qui donnent une contribution importante pour la gestion durable des forêts, l'amélioration de la gouvernance forestière et ses impacts sur la qualité du climat, l'augmentation des revenus de l'Etat et partant, l'amélioration des conditions d'existence des communautés locales et des populations autochtones.

La société civile joue un rôle important dans la réalisation de ces différents enjeux. Achille Tsiéta, participant représentant le secteur privé, a donné ses impressions: « Nous avons suivi cinq présentations qui ont attiré à la gouvernance forestière et des recommandations formulées allant vers l'actualisation de certains textes, notamment la grille de la légalité. Cela pose un problème au niveau de la vérification et de la légalité des entreprises forestières. Il y a aussi cette question de partage équitable des revenus issus du secteur forestier au niveau des acteurs, notamment les collectivités locales ».

La réunion a connu la participation des administrations publiques représentées par Aubin Djondo-Kendé, directeur des mécanismes de consultation et de la coopération à la direction générale de la promotion des peuples autochtones, Alain Charles Bita, chef de service de gestion tourbière à la direction générale de l'économie forestière. Cette rencontre a été tenue dans le cadre de la mise en œuvre du programme Forest governance, markets and climate programme (FGMC), financé par le Foreign Commonwealth & development office (FCDO) du Gouvernement britannique.

Philippe BANZ

COOPERATION

Le PNUD et le Congo tracent leur futur programme

Un atelier de priorisation stratégique et de co-création du futur Programme de coopération entre le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et la République du Congo (CPD 2027-2031) s'est tenu lundi 6 juillet 2026 à Brazzaville. Placée sous les auspices d'Adama-Dian Barry, représentante résidente du PNUD et de Jacqueline Lydia Mikolo, ministre du Commerce, des Approvisionnements et de la Consommation, chargée de la ZLECAF, représentant le ministre de l'Economie, du plan, de la statistique et de la prospective, Ludovic Ngatsé. Cette rencontre marque une étape déterminante dans la définition des priorités de développement du pays pour les cinq prochaines années.



Photo de famille, après l'ouverture de l'atelier

Pendant deux jours, représentants du Gouvernement, agences du système des Nations Unies, partenaires techniques et financiers, Banque africaine de développement, secteur privé, société civile, femmes entrepreneures, jeunes, universitaires, cadres des administrations publiques ont été invités à contribuer à l'élaboration d'un programme de coopération répondant aux défis économiques, sociaux et environnementaux de la République du Congo.

L'objectif principal de l'atelier était de construire, de manière participative, le nouveau Cadre de coopération pays (CPD) 2027-2031, en cohérence avec le futur Plan national de développement, les Objectifs de développement durable (ODD), l'Agenda 2063 de l'Union africaine, ainsi que le Cadre de coopération des Nations Unies (UNSDCF). Les participants étaient appelés à identifier les domaines d'intervention prioritaires, élaborer une théorie du changement commune et définir un cadre de résultats réaliste, inclusif et mesurable.

Dans son allocution d'ouverture, Adama-Dian Barry a insisté sur la nécessité de privilégier des interventions à fort impact. « Il s'agit désormais de parler d'impacts à grande échelle, car pour transformer durablement le pays, il faut passer des projets pilotes à des programmes

multisectoriels de grande ampleur », a-t-elle déclaré. Plaidant pour une meilleure mutualisation des ressources techniques et financières entre le Gouvernement, le PNUD et les partenaires.

La représentante résidente du PNUD a également mis en avant les nombreux atouts du Congo : son patrimoine forestier exceptionnel, son potentiel agricole et énergétique, sa position stratégique en Afrique centrale, ainsi que le dynamisme de sa jeunesse. Selon elle, le futur programme devra favoriser la diversification économique, la bonne gouvernance, l'emploi des jeunes et des femmes, la résilience climatique, l'innovation et la mobilisation de financements innovants. « Le Programme de coopération 2027-2031 que nous allons concevoir ensemble n'est pas un simple document administratif. Il sera la traduction opérationnelle de notre promesse d'accompagner la République du Congo dans sa trajectoire d'émergence », a-t-elle souligné.

Prenant la parole au nom du Gouvernement, Jacqueline Lydia Mikolo a rappelé que cet exercice constitue « une étape décisive de la construction d'un partenariat renouvelé, ambitieux et mieux adapté aux exigences de transformation économique et sociale de notre pays ». Elle a indiqué que le futur CPD devra

être étroitement articulé avec le Plan national de développement 2027-2031, afin d'accompagner la diversification de l'économie congolaise.

La ministre a identifié trois priorités majeures devant guider les travaux: le renforcement de la gouvernance publique et de l'efficacité de l'administration, le développement du capital humain à travers l'éducation, la formation, la santé et l'autonomisation des jeunes et des femmes, ainsi que le développement des infrastructures de transport, de l'énergie et du numérique. Elle a également insisté sur la nécessité d'améliorer la mobilisation des ressources publiques et privées pour financer les ambitions nationales. Au terme de cet atelier, les différentes contributions serviront à élaborer un Programme de coopération PNUD-République du Congo 2027-2031 davantage ciblé, intégré et transformateur. Ce document stratégique devra permettre d'accélérer la réalisation des ODD, tout en renforçant les capacités nationales à promouvoir une croissance inclusive, résiliente et durable, conformément à la vision de développement portée par les autorités congolaises.

Gaule D'AMBERT

MOBILITE URBAINE

Une opportunité offerte aux chauffeurs du réseau Gozem

La plateforme de transport Gozem, en partenariat avec la Banque of Africa Congo (BOA Congo) et CFAO Motors, a procédé le 4 juin 2026 à Brazzaville à une remise officielle de véhicules au profit de dix chauffeurs partenaires dans le cadre de son projet V+. Il s'agit de soutenir et promouvoir les PME.



Les chauffeurs partenaires posant avec les responsables de Gozem et de BOA

grammes de financement de Gozem, Trésor Codjia, a remercié leur partenaire BOA Congo pour la confiance qu'elle apporte dans la vision de Gozem, car l'accompagnement de ce type de projets contribue directement au développement de l'économie réelle en permettant à des chauffeurs de profession habituelle d'accéder à un outil de travail productif. Il a formulé une demande à leur partenaire BOA Congo dans le cadre du renforcement d'accompagnement des champions de Gozem à travers la facilitation de l'ouverture de compte bancaire, afin de leur permettre de mieux gérer leur activité. Notamment avec un processus de suivi du dossier étudié par le comité d'antenne de crédit en réunissant les équipes transport, support et les équipes du

management, ainsi que l'analyse financière. L'objectif n'étant pas seulement d'attribuer à ces chauffeurs un véhicule, mais d'analyser le taux d'endettement du champion, évaluer l'activité du champion, identifier d'accompagner les champions capables de construire une activité rentable et durable.

Le programme V+ a été conçu pour offrir un cadre structuré permettant aux champions de se concentrer sur leur activité, avec des véhicules qui bénéficieront des assurances tout risque pendant toute la durée du contrat. CFAO l'accompagne également avec des véhicules qui sont adaptés aux réalités du terrain et aux exigences de l'activité professionnelle.

Christevie OBA (Stagiaire)

Maître Léole Marcelle KOMBO Notaire à Pointe-Noire

73, Avenue Barthélémy Boganda, en diagonale de la Clinique Les Oliviers
1er étage d'un immeuble R+2, Centre-ville, B.P: 1718
E-mail: etudeleolekombo@gmail.com
Pointe-Noire, République du Congo

ANNONCE LEGALE SOCIETE SMAC INDUSTRIES

Société à Responsabilité Limitée au capital de F CFA: 1 000 000
Siège social: 13, Avenue Marien Ngouabi, quartier OCH,
Pointe-Noire, République du Congo.
RCCM: CG-PNR-01-2024-B12-00077

CESSIONS DE PARTS SOCIALES - EXTENSION DE L'OBJET SOCIAL

Suivant acte reçu par Maître Léole Marcelle KOMBO, Notaire à Pointe-Noire, en date du 22 Septembre 2025, enregistré à Pointe-Noire, aux domaines et timbres le 02 Juin 2026, sous le folio 101/2 N°5067, les associés ont pris les décisions suivantes:

Cessions de parts sociales: L'un des associés a cédé la totalité de ses parts, soit quarante (40) parts sociales à un nouvel associé entrant.

Extension de l'objet social: A l'objet social existant s'ajoutent les activités suivantes:

- Bâtiment et Travaux Publics;
- Assainissement;- Rope Access.

Dépôt légal: Les actes ont été déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 28 Mai 2026, sous les dépôts N°CG-PNR-01-2026-D-00476 et CG-PNR-01-2026-D-00477, et mention modificative a été portée le même jour sous le numéro: CG-PNR-01-2026-M-07965.

Pour insertion légale

-Maître Léole Marcelle KOMBO-

Maître Léole Marcelle KOMBO

Notaire à Pointe-Noire

73, Avenue Barthélémy Boganda, en diagonale de la Clinique Les Oliviers
1er étage d'un immeuble R+2, Centre-ville, B.P: 1718
E-mail: etudeleolekombo@gmail.com
Pointe-Noire, République du Congo

ANNONCE LEGALE DE CONSTITUTION DE LA SOCIETE PRIME FOOD CONGO en sigle «PFC»

Suivant acte reçu par Maître Léole Marcelle KOMBO, Notaire, en date du 02 Juin 2026, enregistré à Pointe-Noire, aux domaines et timbres le 04 Juin 2026, sous le folio 104/7 N°1036, il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle (SARLU) en République du Congo, dont les caractéristiques sont les suivantes:

Dénomination: PRIME FOOD CONGO en sigle «PFC»;

Forme: Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle;

Capital: Un million (1 000 000) de francs CFA, divisé en cent (100) parts sociales de dix mille (10 000) francs CFA;

Siège social: Grand Marché sur l'avenue de la révolution, Pointe-Noire, République du Congo;

Objet: La société a pour objet, en République du Congo:

Vente des produits alimentaires en gros et détails; Vente des pièces automobiles; Import des produits alimentaires; Import des pièces automobiles.

Durée: Quatre-vingt-dix-neuf (99) années à compter de son immatriculation au RCCM;

Gérant: Monsieur BASSOUM Alou;

RCCM: CG-PNR-01-2026-B13-00123.

Pour insertion légale

-Maître Léole Marcelle KOMBO-

SOCIÉTÉ

Mobilisation sanitaire contre le cancer

Le Programme national de lutte contre le cancer (PNLC) a réuni le 4 juin 2026 à Brazzaville les pouvoirs publics, les professionnels de santé, les organisations de la société civile et les partenaires techniques et financiers, pour préparer la campagne nationale «90 jours contre le cancer», qui se déroulera de septembre à novembre 2026. La rencontre s'est tenue en présence du représentant du ministre de la Santé et de la population, François Libama; de la directrice du Programme national de lutte contre le cancer (PNLC), Pr Judith Nsonde Malanda, ainsi que de plusieurs médecins spécialistes, professeurs, chercheurs et acteurs engagés dans la lutte contre le cancer.



Experts et médecins en échange sur la prévention et le dépistage

2022-2026 ne présente qu'un taux de réalisation de 17,57 %, révélant l'insuffisance des ressources financières, matérielles et humaines. Les spécialistes ont également alerté sur la situation des cancers pédiatriques. La majorité des enfants arrivent dans les structures sanitaires à un stade avancé de la maladie, ce qui réduit leurs chances de guérison. Les difficultés financières, le manque de médicaments anticancéreux et les abandons de traitement figurent parmi les principaux obstacles. Les communications ont aussi mis en avant le rôle déterminant des organisations de la société civile. Les ONG interviennent dans la sensibilisation, le dépistage, l'accompagnement psychosocial des patients, le plaidoyer et la mobilisation des communautés. Les intervenants

ont plaidé pour un renforcement des partenariats entre le PNLC, les associations et les partenaires, afin d'améliorer la coordination des actions. La rencontre a également souligné l'importance de la prévention nutritionnelle. Les experts ont rappelé qu'une alimentation équilibrée, associée à de bonnes habitudes de vie, contribue à réduire les risques de cancer et à améliorer la prise en charge des patients. À travers cette campagne, le Programme national de lutte contre le cancer ambitionne de fédérer les institutions, les ONG, le secteur privé et les communautés, afin de réduire durablement la morbidité et la mortalité liées au cancer au Congo.

Darchevie KETTE BONAZEBI

GOUVERNANCE

Les Objectifs de développement durable toujours à atteindre

Réunis à Brazzaville du 30 juin au 1^{er} juillet 2026, plus de cinquante élus locaux, experts et représentants de quinze pays africains ont réfléchi aux moyens de renforcer la gouvernance locale et les infrastructures territoriales, afin d'accélérer la réalisation des objectifs de développement durable (ODD). Organisée par le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), en partenariat avec le gouvernement congolais, cette rencontre a débouché sur des recommandations concrètes en faveur d'une territorialisation plus efficace des ODD.



Les officiels, pendant les travaux

Il s'est agi d'un dialogue régional consacré à la gouvernance locale, aux infrastructures territoriales et à l'accélération des ODD en Afrique. Organisée par le PNUD sous la direction de sa représentante-résidente au Congo, Adama-Dian Barry, cette rencontre s'est tenue sous la houlette de la Vice-primature en charge de la Coordination des infrastructures de développement et de l'aménagement du territoire, représentée par Bernard Gadzo, conseiller du vice-premier ministre Jean-Jacques Bouya. Elle a réuni des présidents de conseils locaux, des experts, des partenaires techniques et des représentants de la société civile venus de quinze pays africains. A l'ouverture de la réunion, Adama-Dian Barry a rappelé que l'Afrique dispose de moins de quatre ans pour atteindre les ODD, alors que moins de 6% des cibles mesurables progressent au rythme attendu. Selon elle, les ODD ne se réaliseront pas uniquement à travers des politiques globales ou nationales, mais surtout dans les territoires, au plus près des populations. Elle a insisté sur le rôle déterminant des collectivités territoriales pour améliorer l'accès à l'eau, à la santé, à l'éducation, à l'emploi et aux infrastructures de base. La représentante du PNUD a également mis en avant les expériences conduites dans plusieurs pays africains, notamment les programmes

de développement communautaire au Sénégal, en Gambie, au Gabon, en RDC, au Togo, au Tchad et au Niger. Ces initiatives, a-t-elle expliqué, démontrent que les territoires deviennent de véritables moteurs de transformation lorsque les communautés participent à l'identification des besoins et à la mise en œuvre des projets. Elle a plaidé pour davantage d'investissements dans les capacités des collectivités, des mécanismes de financement innovants, la mobilisation des ressources domestiques, ainsi que des partenariats public-privés capables de soutenir une gouvernance inclusive. Bernard Gadzo a souligné que la décentralisation constitue désormais un impératif stratégique pour rapprocher l'Etat des citoyens et garantir un développement équilibré des territoires. Il a rappelé que les infrastructures territoriales demeurent le socle de la transformation économique et sociale, tout en saluant le Programme accéléré de développement communautaire, présenté comme un outil majeur de désenclavement des zones rurales et d'amélioration de l'accès aux services essentiels. Il a appelé les participants à formuler des recommandations opérationnelles susceptibles d'orienter les politiques publiques africaines. Au nom des collectivités locales, le maire de Brazzaville, Dieudonné Bantsimba, a estimé que les villes et

communes sont le premier échelon de proximité entre les politiques publiques et les citoyens. Il a plaidé pour un renforcement des moyens financiers, des compétences et de l'autonomie des collectivités territoriales, afin qu'elles deviennent de véritables laboratoires d'innovation au service du développement durable. Les travaux ont débouché sur plusieurs recommandations. Les participants préconisent notamment l'adaptation des politiques agricoles aux réalités territoriales, la décentralisation accrue des systèmes de santé, la mobilisation effective des ressources pour l'éducation, le développement d'infrastructures résilientes face au changement climatique, ainsi que le renforcement de la gouvernance locale par un transfert progressif des compétences et des ressources financières aux collectivités. Ils ont également recommandé de promouvoir la transparence, la participation citoyenne, l'autonomisation des femmes et des jeunes, ainsi que des mécanismes innovants de financement local. Les participants ont convenu de renforcer la coopération entre les collectivités africaines, afin de faire des territoires le principal levier d'accélération des ODD et de bâtir une Afrique plus inclusive, résiliente et prospère à l'horizon 2030.

Gaulle D'AMBERT

CONFLIT HOMMES-FAUNE

Le dédommagement de la victime d'un éléphant vivement attendu

Si le ministère de l'Economie forestière a apporté une assistance financière pour faire face aux obsèques qui ont eu lieu le 13 juillet 2026, il revient à l'Etat de dédommager les parents de la femme de 58 ans, tuée le 30 juin par un éléphant à Moutamba, dans le département du Niari. Comme l'exige le code civil congolais.



Animal en danger critique d'extinction, l'éléphant est devenu le pire cauchemar pour l'humain

Clarisse Mapembé, la victime, était allée avec des voisines en forêt, à la cueillette des feuilles de marantacées. Mais contre toute attente, son chemin a croisé celui du pachyderme qui a eu raison de sa vie. Beaucoup de témoins déplorent la disparition d'une «femme au foyer exemplaire, mais aussi une leader unique en son genre qui savait parfaitement harmoniser les points de vue divergents parmi ses congénères». La douleur est davantage vive pour Jean Pierre Mambou d'autant plus qu'il aura probablement du mal à se remettre de la longue absence de sa «chère Clara». Celle-là même qui «aura illuminé toute sa vie durant plus de trois décennies», selon un ami du couple.

Le dédommagement des familles dans tous les esprits

Et pour les obsèques, M. Mambou surnommé Rachely a pu bénéficier de l'assistance financière du ministère de l'Economie forestière et du conseil municipal de Mossendjo pour enterrer sa femme. Promesse tenue. «Le ministère de l'économie forestière alloue un montant donné pour assister la famille pour la mise en terre de la victime. À notre niveau, nous attendons les instructions du ministère. En ce moment nous sommes en train de rédiger le rapport circonstancié pour informer officiellement la hiérarchie», promettait Zoé Gismonde Moudilou

La RPDH disposée à accompagner la famille

Malheureusement, les communautés locales et populations autochtones (CLPA) ne connaissent pas assez les procédures. «Cette situation (ignorance des procédures, NDLR) est souvent à la base de la résignation dans les milieux ruraux. Certes, l'éléphant est un animal intégralement protégé et en danger critique d'extinction. Mais les humains ont aussi droit à la vie», déplore Fabrice Séverin Kimpoutou, chargé de la recherche au sein de la Rencontre pour la paix et les droits de l'homme (RPDH). Ainsi, «combien faut-il encore de

morts pour susciter une action durable de l'Etat face aux pertes en vies humaines causées par les divagations des éléphants dans le pays?», s'interroge visiblement dépité, Christian Mounzé, coordonnateur national de la RPDH.

Il faut bien que les lignes puissent bouger. «Il est plus qu'urgent de créer un fonds de soutien aux victimes alimenté aussi bien par l'Etat que par les partenaires», interpelle Christian Mounzé. L'ONG de défense des droits humains par son outil dénommé Centre d'assistance juridique et d'action citoyenne (CAJAC) apporte l'assistance juridique et judiciaire aux victimes de violations des droits. Une opportunité à saisir pour les parents. «Pour sa part, la RPDH appelle les victimes à solliciter son centre d'assistance juridique et d'actions citoyennes (CAJAC) qui assiste les victimes à leur demande et sans honoraires, avec le soutien des projets FGMC 2 et RERIP 3 financé par le FCDO et le CCFD Terre solidaire», rassure le défenseur des droits humains.

John NDINGA NGOMA
(De retour de Dolisie)

FORMATION PROFESSIONNELLE

Une centaine de jeunes certifiés par l'ONG Eссор

En partenariat avec le «Club jeunesse infrastructures et développement» (CJID) et l'Association des acteurs d'insertion et de développement (2AID), l'ONG Eссор a procédé le 3 juillet 2026 à Brazzaville, à la remise d'attestations et de kits auto-emplois à une centaine de jeunes ayant suivi des formations dans plusieurs domaines.



Une séquence de la cérémonie de remise de certificats de fin de formation

Présents à cette cérémonie, le directeur départemental de la Jeunesse Hermann Mawa Ngatali, le représentant de l'administrateur-maire de Bacongo, Ghislain Arnel Batsimba et la responsable des projets de formation et d'insertion professionnelle (FIP) au Congo de l'ONG Eссор, Sabrina Délaine. Ils sont 124 jeunes, majoritairement des femmes à bénéficier des formations dans des métiers de la coiffure, la cuisine, la couture, l'électricité, la décoration événementielle, la transformation agro-alimentaire. Les formations sur l'infographie, la mécanique automobile, la pâtisserie et la menuiserie aluminium ont été également dispensées, et ce, pendant six mois. Elles ont été sanctionnées par des certificats de qualification professionnelle. Une autre catégorie de bénéficiaires, ce sont 29 apprenants des cohortes passées qui ont également suivi des formations en entrepreneuriat. Ils ont reçu des kits d'auto-emploi destinés à soutenir le lancement de leurs activités génératrices de revenus. «Ces attestations que vous venez de recevoir ne sont pas seulement des simples papiers, elles sont la preuve de

vos compétences acquises», a souligné le représentant de la mairie de Bacongo. Association de solidarité internationale, Eссор œuvre dans l'accompagnement des populations en situation défavorable pour améliorer leurs conditions de vie, et surtout à réduire les inégalités de genre en matière de formation et d'insertion socio-professionnelle des jeunes. Elle soutient les centres de formation pour des projets comme RELIEEF (Renforcer l'insertion par l'emploi et l'entrepreneuriat des femmes) soutenu par l'Agence française de développement (AFD). «Ne jamais sous-estimer la force de la collaboration», a déclaré la représentante de l'ONG Eссор au Congo, en guise de conseil à l'égard des jeunes formés. Elle a invité d'autres structures, tant publiques que privées, à accompagner les jeunes. «Ce ne sont pas les jeunes Congolais qui ne veulent pas se former, c'est plutôt l'accès à l'information qui est difficile», a fait remarquer Sabrina Délaine.

La cérémonie de remise de ces certificats a été agrémentée par de séquences théâtrales mettant en avant l'importance de la formation qualifiante, en paraphrasant le Président de la République Denis Sassou Nguesso, qui, lors d'un meeting lié à l'élection présidentielle de mars 2026, déclarait qu'«il n'y a plus assez de places à la Fonction publique, les jeunes doivent se prendre en charge». «Le monde du travail évolue rapidement et présente de nombreux défis, cependant, ces défis sont aussi des opportunités pour celles et ceux qui savent faire preuve de leur créativité», a rappelé le directeur départemental de la Jeunesse. Bénéficiaire de la formation en transformation agro-alimentaire, Christ Landa Banzouzi a déclaré: «Les analphabètes du futur ne seront pas ceux qui ne savent ni lire, ni écrire, mais ceux qui ne veulent pas se faire former», a-t-il dit.

Durell TSOUMBOU
(Stagiaire)

JUSTICE

Quatre présumés délinquants fauniques en attente de jugement à Dolisie et à Djambala

Deux audiences dont une au Tribunal de Grande Instance de Dolisie (département du Niari) et l'autre dans la même juridiction à Djambala (département des Plateaux), sont respectivement attendues. Elles portent toutes sur la délinquance faunique.

A Dolisie, le tribunal de Grande Instance rendra son verdict, le 17 juillet 2026. L'affaire concerne un présumé délinquant faunique interpellé le 26 juin 2026 en flagrant délit de détention, circulation et tentative de commercialisation de deux pointes d'ivoire, représentant un éléphant tué, une espèce animale intégralement protégée par la loi en république du Congo.

Le mis en cause aurait ramené les pointes d'ivoire des forêts du village 109 du district de Moutamba, dans le Département du Niari. Il aurait gardé en toute discrétion, à Dolisie, les ivoires en vue de les vendre. Au cours de l'audience du 03 juillet dernier, ce présumé délinquant faunique a reconnu les faits qui lui sont reprochés.

L'interpellation de ce présumé trafiquant d'ivoire, quarante ans révolus, avait été réalisée par des éléments de la région de gendarmerie du Niari, en collaboration avec les agents de la direction départementale de l'Economie forestière, en poste à Dolisie, appuyés techniquement par le Projet d'Appui à l'Application de la Loi sur la Faune Sauvage (PALF). La deuxième audience fixée au 22 juillet 2026, au Tribunal de Grande Instance de Djambala, a trait à trois présumés braconniers interpellés les 23 et 24 mai 2026, à Lékana et Ngo (Département des Plateaux).

Ils sont poursuivis pour délits d'abattage d'éléphants, détention et circulation de trophées d'une espèce animale intégralement protégée en l'occurrence l'éléphant. Ils sont également soupçonnés d'avoir détenu illégalement des armes et des munitions de guerre. Après plusieurs audiences tenues à Djambala, l'affaire a été renvoyée au 22 juillet 2026 pour verdict à rendre.



Une vue des trois présumés délinquants avec leur butin

Les trois présumés braconniers avaient été interpellés par les éléments de la Région de Gendarmerie des Plateaux, avec des armes à feu dont une de guerre, des munitions de guerre, et huit morceaux d'ivoire pesant plus de 31 kg. Les autres services, notamment la direction départementale de l'Economie forestière des Plateaux a été saisie pour la suite de la procédure. Informé, le PALF y apporte son assistance technique.

Le braconnage et le commerce illégal des produits de faune contribuent à l'extinction progressive de nombreuses espèces animales à travers le monde. Déterminé à préserver son patrimoine faunique, la république du Congo affirme sa volonté de sanctionner, avec fermeté, toute violation des dispositions relatives à la protection des espèces animales, particulièrement celles menacées de disparition comme l'éléphant, la panthère, le pangolin géant, le chimpanzé...

«L'importation, l'exportation, la détention et le transit sur le territoire national des espèces intégralement protégées, ainsi que de leurs trophées sont strictement interdits; sauf dérogation spéciale de l'administration des eaux et forêts, pour les besoins de la recherche scientifique ou à des fins de reproduction», dispose l'article 27 de la loi congolaise sur la faune et les aires protégées. Les contrevenants à ces dispositions légales encourrent des peines allant de deux à cinq ans d'emprisonnement ferme avec une amende plafonnant à cinq millions de F.CFA. **V.M.**

«L'importation, l'exportation, la détention et le transit sur le territoire national des espèces intégralement protégées, ainsi que de leurs trophées sont strictement interdits; sauf dérogation spéciale de l'administration des eaux et forêts, pour les besoins de la recherche scientifique ou à des fins de reproduction», dispose l'article 27 de la loi congolaise sur la faune et les aires protégées. Les contrevenants à ces dispositions légales encourrent des peines allant de deux à cinq ans d'emprisonnement ferme avec une amende plafonnant à cinq millions de F.CFA. **V.M.**

«L'importation, l'exportation, la détention et le transit sur le territoire national des espèces intégralement protégées, ainsi que de leurs trophées sont strictement interdits; sauf dérogation spéciale de l'administration des eaux et forêts, pour les besoins de la recherche scientifique ou à des fins de reproduction», dispose l'article 27 de la loi congolaise sur la faune et les aires protégées. Les contrevenants à ces dispositions légales encourrent des peines allant de deux à cinq ans d'emprisonnement ferme avec une amende plafonnant à cinq millions de F.CFA. **V.M.**

ANNIVERSAIRE

Les 80 ans de l'école Général Leclerc

L'école militaire préparatoire général Leclerc (EMPGL) a commémoré, avec éclat, les 80ans de sa création, couplés à la clôture de l'année scolaire 2025-2026, marquant ainsi la fin des activités prévues à l'occasion.

C'était le lundi 13 juillet 2026 à Brazzaville, sous le patronage de Raymond Zéphirin Mboulou, ministre de la Défense nationale, en présence des membres du Gouvernement, des autorités politico-administratives-diplomatiques et de la Force publique, de Rémy Ayayou Ikounga, président de la Fédération des anciens enfants de troupe d'Afrique et de l'Association des anciens enfants de troupe du Congo, ainsi que d'autres invités dont certains sont venus de l'extérieur.

La cérémonie s'est articulée autour d'une série de temps forts: l'exécution de l'hymne de l'école par les enfants de troupe, la passation du fanion, l'exécution de la parade par les enfants de troupe, la remise des prix, la remise du présent des anciens enfants de troupe à l'école, le défilé militaire...

Proclamant les résultats obtenus en cette fin d'année, Raoul Ngassaki, le directeur des études a fait savoir que «l'élève Christian Junior Kinouani de la 5^e est le meilleur élève du collège et major de l'école, avec une moyenne de 17,35; Jirhé Ouaoua de la 1^{ère} C est le meilleur élève parmi ceux qui fréquentent le lycée Saint-Exupéry, avec une moyenne de 17,75; Amos Edoun Kegnidé de la seconde C, meilleur scientifique et meilleur littéraire du lycée, major du lycée EMPGL; Victor Divin Edzoumou, de la 4^e, major du collège pour les élèves du lycée français Saint-Exupéry». Dans le mot de bienvenue,



Une phase de la remise de prix aux meilleurs enfants de troupe

le commandant de l'école, le colonel-major Camille Serge Oya, a rendu un hommage aux anciens enfants de troupe, aux personnels civils et aux familles qui contribuent à la vie de l'école, ainsi qu'aux meilleurs élèves pour les efforts consentis tout au long de l'année, avant de les encourager à persévérer dans la quête de l'excellence.

Faisant l'évocation de l'école, le commandant des écoles des Forces armées congolaises, le général de brigade Charles-Victoire Bantadi, a retracé longuement l'historique de l'école. Fondée en 1946, ouverte officiellement en octobre 1947, l'école recevait des élèves venant de toute l'Afrique équatoriale française. Elle avait pour premier élève, matricule 1, Michel Doun-gous, de nationalité tchadienne, et jusqu'à jour, 4665 enfants de troupe y ont été admis. Puis, a-t-il indiqué, il était temps de mettre en application le statut du lycée d'excellence de l'école militaire préparatoire général Leclerc: «A 80 ans, l'école regarde l'avenir avec lucidité. Les perspectives qui s'ouvrent à l'EMPGL, doivent intégrer ces mutations, l'école doit se projeter et s'adapter à ces nouvelles réalités. A cet effet, il faudra notamment innover dans la formation, en conciliant

rigueur militaire, excellence académique et acquisition des compétences, par la mise en place des méthodes éducatives adaptées; redorer; demeurer une référence continentale, en renforçant les partenariats avec les prytanées militaires, et en poursuivant le rayonnement international; concrétiser l'admission des jeunes filles à l'école; mettre en application les statuts de lycée d'excellence de l'école militaire préparatoire général Leclerc». L'avenir de l'école, a-t-il relevé, «se construit dans la fidélité à son passé, et à l'audace dans ses choix. 80 ans d'histoire constituent un héritage prestigieux et une immense responsabilité. Que cet anniversaire, renouvelle notre engagement collectif pour que cette institution demeure longtemps encore un phare pour la jeunesse congolaise et africaine. Aux anciens des devoirs de mémoire, et de transmission, aux enfants de troupe, le devoir d'honneur et de continuité. A tous, la fierté de fortifier la fraternité d'armes».

Alain-Patrick MASSAMBA

CEPE 2026

125 480 nouveaux élèves dans les collèges du pays

Sur un total de 146 502 candidats ayant pris part à la dernière édition du Certificat d'études primaires élémentaires (CEPE), 125 480 ont décroché le tout-premier diplôme de leur scolarité qui les oriente en 6^e. Ces résultats publiés jeudi 9 juillet 2026, placent le taux d'admission à 86,65%. Cette performance ouvre désormais un autre chantier, celui de l'accueil des nouveaux élèves dans les collèges du pays.

Les résultats du CEPE, session 2026, ont été publiés par visio-conférence, sous la houlette du ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Jean-Luc Mouthou. A voir le taux des admis, l'on peut dire que la moisson est bonne. Dans le classement par départements établi par la Direction des examens et concours (DEC), ce sont les départements de Nkényi-Alima et de la Cuvette-ouest qui ont affiché le meilleur score, avec un taux de réussite de 100%, devant les départements de la Likouala (99,91%), de Congo-Oubangui (99,53%) et du Kouilou (99,11%). La Lékoumou est classée en bas de l'échelle avec 79,67%. Ces résultats ont été salués par



Les candidats pendant les épreuves écrites du CEPE

le ministre de l'Enseignement général, Jean-Luc Mouthou. Exprimant sa satisfaction à cette occasion, il a souligné l'importance des réformes du système éducatif liées à la suppression du CEPE au Congo. Pour lui, le travail qu'ils accomplissent est en harmonie avec la vision du Président de la République. «Nous avons l'intérêt à nous concentrer aussi sur cette réforme très importante qui donnera ainsi, la possibilité à ces jeunes de pouvoir gravir des échelons et évoluer dans leur cursus scolaire pour devenir des cadres de demain. Nous avons désormais un certificat d'études primaires (CEP) qui va se substituer au CEPE et dont le mode de validation pour le passage en classe supérieure

va se fonder sur un continuum issu de l'appréciation du travail de classe des apprenants que nous allons peaufiner avec les enseignants, les chefs d'établissements et les inspecteurs, pour qu'à partir de l'année prochaine, ce mécanisme soit ainsi validé», a expliqué Jean-Luc Mouthou. Les directeurs départementaux de l'enseignement ont suggéré au ministre d'intensifier la campagne de collecte de dossiers pour le concours d'entrée dans les écoles d'excellence de Mbounda (Niari) et d'Oyo (Cuvette). Aux parents désireux de présenter leurs enfants à ce concours de se rapprocher des services du ministère pour des informations précises.

Esperancia MBOSSA-OKANDZE



Ministère des Affaires Sociales et de l'action humanitaire

Avis d'Appel d'Offres

Nom du Projet: Projet d'Appui à l'Inclusion Productive des Populations Vulnérables - TELEMA
AAO N°: 04-2026 /MASAH/DGAS/TELEMA

1. Le Ministère des Affaires Sociales et de l'Action Humanitaire (MASAH) a obtenu un financement de l'Agence Française de Développement pour financer le coût du projet TELEMA. Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce financement sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre d'acquisition du mobilier de bureau des CAS et DDAS du MASAH.

2. Le MASAH sollicite des Offres sous pli fermé de la part de Soumissionnaires éligibles pour la fourniture et l'acquisition du mobilier de bureau du MASAH.

3. Les Soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la coordination du projet TELEMA, Christian Roch MABIALA, 069758498, mabialachristian2016@gmail.com et prendre connaissance des Documents d'Appel d'Offres à la Direction Générale des Affaires Sociales, siège du Ministère des Affaires Sociales et de l'Action Humanitaire—Derrière le Ministère de la Justice, à côté du commissariat central de 7h à 14h00.

4. Les Soumissionnaires intéressés peuvent obtenir les Documents d'Appel d'Offres complets en Français en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessus contre un paiement non remboursable de cent mille francs CFA. La méthode de paiement sera en cash (liquidité) à la Cellule de Gestion des Marchés Publics du Ministère qui appuie le projet TELEMA.

5. Les Instructions aux Soumissionnaires et les Cahier des Clauses Administratives et Générales sont ceux du Document Type d'Appel d'Offres pour la Passation de Marchés de Fournitures de l'Agence Française de Développement.

6. Les Offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus au plus tard le 17 août 2026 à 14h00. Les Offres doivent comprendre une garantie de l'Offre pour un montant de deux millions quatre cent soixante mille francs CFA ou une Déclaration de garantie de l'Offre».

7. Les Offres seront ouvertes en présence des représentants des Soumissionnaires qui le souhaitent à siège du Ministère des Affaires Sociales et de l'Action Humanitaire—Derrière le Ministère de la Justice, à côté du commissariat central à 14h10.

8. Les exigences en matière de qualifications sont à voir les Documents d'Appel d'Offres pour les informations détaillées.

Fait à Brazzaville, le 14 juillet 2026

Le Coordonnateur Adjoint,

MUSIQUE

Gustavie Mbemba, la femme artiste qui monte!

La chanteuse congolaise Gustavie Mbemba a effectué une entrée remarquable et fracassante à la célèbre La Baseron de Patern Maestros, dans le 6^e arrondissement Talingai à Brazzaville, qu'elle a enflammée, avec son fameux cri "Tiya" (entendez le feu), dimanche 28 juin 2026. Une première qui n'est pas passée inaperçue pour cette artiste en provenance de Mindouli, une localité du département du Pool, qui fait sensation dans la capitale, présentement.



Gustavie Mbemba, éblouissante sur scène

La jeune artiste a révélé son talent au grand public grâce à son titre à succès: "Yambula mabanza", qui cartonne dans de nombreux milieux, notamment dans des bars-dancings, débits de boissons, véhicules, retraits de deuils, mariages et autres manifestations festives à Brazzaville, Pointe-Noire, Dolisie, et dans bien d'autres localités. Dès son apparition sur scène, Gustavie Mbemba a été accueillie par des applaudissements nourris, une preuve palpable de l'engouement grandissant qu'elle suscite sur la scène musicale congolaise. Surnommée par de nombreux mélomanes "la coqueluche du moment", et dans une ambiance survoltée, l'artiste-musicienne a fait vibrer le public venu nombreux assister à cette rencontre musicale inédite. La prestation

de Gustavie Mbemba à La Baseron marque une étape importante dans le parcours de la chanteuse. Réputé pour recevoir des artistes de renom et révéler de nouveaux talents, l'espace animé par Patern Maestros constitue aujourd'hui une véritable vitrine de la musique congolaise. Entre prestations live, échanges avec le public et moments de complicité avec Patern Maestros, Gustavie Mbemba a confirmé son statut d'artiste en pleine ascension. Sa prestation, largement saluée par les spectateurs, laisse présager de nouvelles collaborations et une présence encore plus affirmée sur la scène nationale. En se produisant à La Baseron pour la première fois, et en réussissant sa prestation, Gustavie Mbemba vient d'écrire une nouvelle page de son histoire

artistique. Elle vient de confirmer aux yeux de l'ensemble des mélomanes de la bonne musique, qu'elle fait désormais partie des voix qui comptent dans le si difficile paysage musical congolais. Entre-temps, Gustavie Mbemba continue de gagner des points. Elle vient de totaliser un million de vues en un mois sur YouTube. C'est une première dans la musique congolaise pour une artiste qui émerge dans l'ombre et qui fait une collaboration musicale. Hier, elle était inconnue, aujourd'hui, elle est célèbre. Désormais, il faudrait compter sur Gustavie Mbemba dans les rangs de la musique congolaise. Nos souhaits sont de voir cette belle dynamique se poursuivre davantage.

Alain-Patrick MASSAMBA

PUBLICATION

"L'humeur des jours" d'Albert S. Mianzoukouta

Publié aux Editions L'Harmattan Congo-Brazzaville, "L'humeur des jours, recueil des éditoriaux", est un ouvrage d'Albert S. Mianzoukouta, journaliste et directeur de publication de l'hebdomadaire La Semaine Africaine. Dans cet ouvrage captivant de 301 pages, subdivisé en quatre parties, l'auteur compile ses éditoriaux parus dans La Semaine Africaine de 2017 à 2020. A travers ces textes, il offre un panorama riche et nuancé des dynamiques sociopolitiques qui ont modelé le monde durant ces années. Ses réflexions, empreintes de la chaleur et de la vivacité de son style, capturent les joies et les tribulations de notre époque avec une acuité particulière. Cet ouvrage va au-delà d'une simple collection d'articles ; il constitue un témoignage authentique des sentiments et des préoccupations d'un journaliste africain face aux événements mondiaux. Chaque éditorial est une fenêtre ouverte sur l'âme d'une nation, vue à travers les yeux d'un de ses plus éminents penseurs. Pour François Barateau, ancien ambassadeur de France auprès de la République du Congo et préfacier du livre, «au fil des mois et des années, Albert Mianzoukouta a ainsi semé et inséré, en page 3 du respectable et respecté "La Semaine Africaine", d'innombrables petites perles d'intelligence et d'expressions tutoyant souvent, par leur créativité et leur élégance, les arabesques poétiques si prisées du public congolais». Avec son regard aiguisé, poursuit-il, «mais jamais agressif, avec sa plume virevoltante et parfois acide, mais toujours compréhensive et fondamentalement humaine, Albert S. Mianzoukouta s'efforce de comprendre et de relayer les préoccupations et les difficultés de ses compatriotes congolais, et des plus vulnérables d'entre eux,



Albert S. Mianzoukouta

en particulier, contribuant ainsi à la nécessaire dialogue responsable entre l'ensemble des acteurs de la Nation et à la consolidation de l'indispensable «savoir être ensemble», respectueux des droits de chacun et de la liberté de tous». Evoquant la motivation de la rédaction de cet ouvrage, Albert S. Mianzoukouta affirme: «Face aux événements du monde, il nous vient le désir de laisser une trace indélébile. Ce désir a animé bon nombre de contemporains, bon nombre de pamphlétistes, d'essayistes et d'écrivains dont certains sont les auteurs des textes que nous lisons encore aujourd'hui. La prétention du présent ouvrage, compilation de mes éditoriaux en près de six ans d'écriture à La Semaine Africaine, n'est pas aussi grande. Mais, limitée dans ses intentions ou ambitieuse par modestie, l'écriture reste ce que nous pouvons laisser de propre derrière nous. Je n'ai pas l'intention de servir de grandes théories sur la marche du monde. Mais je me suis rendu compte, un bon matin, que cela faisait quelque temps que je parlais de sujets divers sans connexion apparente les uns avec les autres».

La trame de ce livre a le mérite de relater avec dextérité la vie menée au quotidien par des citoyens du



La couverture du livre

Congo et d'ailleurs. C'est ainsi que l'auteur souligne à la page 25, édito 7: «Que la crise soit effective, personne n'en doute plus. Ici et là, les travailleurs crient: qui pour réclamer des arriérés de salaires, des primes de licenciement, des pensions de retraite; qui pour réclamer, tout simplement, un budget de démarrage. Dans les villes, les chantiers arrêtés parlent des temps qui furent et que nous devrions retrouver. Parce que, aussi bien tel immeuble en abandon que tel hôpital décrépi, telle école ou telle route de nouveau menacée de coupure avec l'arrivée prochaine des pluies, tel programme de financement... tout suggère que tout devra repartir un jour. Mais quand ?» Né le 09 juin 1956 à Baratier (Congo), Albert S. Mianzoukouta est diplômé de l'Institut français de presse et Docteur en communication de l'Université Paris II. Il est Directeur de publication du bihebdomadaire La Semaine Africaine, paraissant à Brazzaville, et chargé de cours de journalisme au département des Sciences et techniques de la communication (STC) de l'Université Marien Ngouabi. Il a été journaliste à Radio Vatican pendant 25 ans, de 1992 à 2017.

Alain-Patrick MASSAMBA

UNEAC

Henri Djombo réélu pour un quatrième mandat

L'assemblée générale extraordinaire de l'Union nationale des artistes et écrivains congolais (UNEAC) s'est déroulée du 11 et 12 juillet 2026, à Brazzaville. Elle a réuni les délégués représentant les différentes disciplines artistiques qui ont examiné la situation de l'organisation et les perspectives de son renouveau. A cet effet, ils ont également réélu Henri Djombo pour un nouveau mandat de cinq ans, à la tête du Bureau exécutif de l'UNEAC.



Henri Djombo

Au terme des échanges, les participants ont adopté les résolutions visant à la refondation et à la modernisation de l'UNEAC, approuvé la révision des textes fondamentaux de l'organisation, afin de les adapter aux exigences actuelles de gouvernance et de fonctionnement; réaffirmé son engagement à promouvoir les valeurs de liberté de création, de solidarité, de professionnalisme et d'excellence artistique; a décidé de renforcer les actions en faveur de la protection des intérêts matériels et moraux des écrivains, d'artistes et d'autres professionnels de la culture. Les participants ont également lancé un appel à tous les écrivains, artistes et professionnels de la culture du Congo à rejoindre cette dynamique de refondation, afin de bâtir une organisation forte et inclusive. Ils ont réaffirmé enfin leur détermination à faire de l'UNEAC un acteur majeur du développement culturel, de la défense des droits des créateurs et du rayon-

nement de la culture congolaise, tant sur le plan national qu'international. Dans le même élan, l'assemblée générale a adressé ses sincères remerciements au Président de la République, Chef de l'Etat, pour son engagement constant en faveur de la promotion de la culture nationale, ainsi qu'au Gouvernement, en particulier au ministère en charge de la Culture. A l'issue des travaux, un Bureau exécutif a été mis en place. Président: Henri Djombo; secrétariat général: Alphonse Chardin N'Kala; secrétaire chargé de la promotion littéraire: Rony Dévillers Yala; secrétaire chargé des finances: James Gassongo; secrétaire chargé de la communication et du numérique: Michel Moukenga. Commissariat aux comptes: Président: Rosin Loemba; vice-président: Stanislas Okana; secrétaire comptable: Credo Gervine Nkouka née Malela.

Cependant, les responsables des

différentes fédérations sont: Lettres: Emile Gankama; Arts oratoires: Alphonse Mafoua; Musique: Quentin Moyasco; Arts plastiques et usuels: Mongo Etsion; Danse: Orchidée Nzaba; Cinéma: Michel Ngami. Clôturant les travaux, le président Henri Djombo a exhorté tous les artistes à la création et au rayonnement de la culture congolaise: «Nous allons travailler dans l'unité d'action, le respect de nos textes organiques. Nous allons développer des actions plus engagées, qui permettront à la culture congolaise de briller de plus belle. Les six Fédérations qui constituent la base essentielle de notre travail de terrain sont responsabilisées pour mener chacune en ce qui la concerne des programmes hardis, qui permettront plus de visibilité de leurs disciplines».

De même, il a précisé que «des programmes qui nous permettront de faire briller davantage la culture de notre pays. Nous serons le bras droit du ministère de la Culture et Arts, pour mener sur le terrain des actions concrètes, et l'assemblée générale a décidé de faire adopter le caractère d'organisation d'utilité publique à l'union, parce que nos actions ont concerné la mission publique de l'éducation, de l'esthétique, de la formation en général, et surtout pour sensibiliser l'opinion sur les valeurs républicaines. Nous allons donc poursuivre, la marche vers le développement avec détermination», a-t-il conclu.

A.-P. MASSAMBA

JOURNEE PORTES OUVERTES

Découvrir l'école de l'intérieur

Organisée dans le cadre du 80^e anniversaire de la création de l'Ecole militaire préparatoire général Leclerc (EMPGL), la Journée portes ouvertes de cet établissement a vécu. Elle s'est déroulée le 10 juillet 2026, dans la salle du réfectoire, et a accueilli un public divers et varié, curieux de faire la découverte de ce Prytanée militaire. Le public a eu l'opportunité de connaître l'histoire, les missions, les perspectives, le règlement intérieur et les traditions de l'école. Créée le 6 mars 1946 par le Gouvernement français, l'EMPGL a ouvert ses portes en octobre 1947 avec 13 élèves. Depuis sa création, ce sont 4665 enfants de troupe qui sont sortis de cette école prestigieuse, véritable creuset de formation et de transmission des valeurs d'excellence.



Pendant la visite de l'exposition-photos

La vision d'instaurer au sein de l'établissement l'enseignement technique et d'ouvrir les portes de l'école aux jeunes filles, alors que l'EMPGL forme exclusivement des garçons depuis sa création, a figuré parmi le lot des perspectives. Une question qui a préoccupé le public, et à laquelle, le président de l'AET du Congo et de la

Fédération des anciens enfants de troupe d'Afrique, l'AET Rémy Ayayos Ikounga, a répondu sans langue de bois: «L'armée a été pionnière d'intégration des femmes dans les armées. Et depuis, l'armée a des cadres féminins. Donc, aujourd'hui, notre réflexion privilégie une école distincte de celle des garçons. Par exemple, si l'EMPGL reçoit des garçons ici, nous pensons qu'on doit créer une école militaire préparatoire des jeunes filles même à Ouesso, à Kinkala, avec une autre dénomination parce que, les filles ont leur particularité. Il ne s'agit pas de les mêler aux garçons surtout qu'elles sont dans la phase de croissance, encore dans l'adolescence, on

connaît toutes les dérives qui peuvent arriver». Fort de tous ces enseignements, le public a effectué une visite guidée des installations. Dans l'ensemble, les visiteurs ont apprécié à sa juste valeur cette visite. La journée s'est poursuivie par une visite de l'exposition photo retraçant l'histoire de cette institution militaire de formation. Environ une centaine de photos retraçant les 80 années de l'école ont été visionnées, en présence du président Rémy Ayayos Ikounga; du colonel-major Camille Serge Oya, commandant de l'école, et des invités.

A.-P.M.

FETE DE LA MUSIQUE ET DE LA SAPE

L'IFC et "La Détente" commémorent l'évènement

Le 21 juin est la date consacrée depuis quelques années à la fête de la musique, couplée depuis à la Sape au Congo. A l'Institut français du Congo (IFC) à Brazzaville, elle a été commémorée par anticipation, le 19 juin 2026. Un "singalong" géant a eu lieu. Tout son parvis a repris l'hymne européen, l'Hymne à la joie sur le thème musical de "l'Ode à la joie de Beethoven" en même temps que les 120 pays qui célèbrent la fête de la musique dans le monde. Les nombreux artistes et groupes sélectionnés ont fait vivre un vrai et grand moment de musique aux mélomanes présents, dans une ambiance festive. Sur quatre scènes, les mélomanes ont écouté et découvert les musiques: hip hop, rap, r'n'b, folk, jazz, rumba, reggae, en passant par le tradi-moderne, la salsa, les percussions... Le rendez-vous annuel de la musique, de l'art et de la vécu. Du côté du Bar dancing "La Détente", situé à Baongo, dans le deuxième arrondissement de la capitale, le dimanche 21 juin, la star Roga Roga et son groupe Extra Musica ne sont pas restés inactifs. Ils ont également, à l'occasion, égayé le grand public qui a savouré à satiété les différentes mélodies offertes. A travers leur répertoire, et par leurs pas de danse exceptionnels à la dimension de leurs talents, ils ont tenu le public en haleine de bout en bout pendant plusieurs heures. Au mieux de sa forme, Roga Roga et son groupe n'ont pas fait les choses à moitié. Comme quoi, la musique adoucit les mœurs. En passant, il faut signaler que Roga Roga et son groupe se préparent déjà pour le grand show qu'ils entendent livrer dans les tout prochains jours, au Stade des Martyrs de Kinshasa.

JULIEN LECAS ATONDI MONMONDJO

Une année du rappel à Dieu d'un progressiste actif

Né Le 15 novembre 1943 à Linengue mission (près de Fort-Rousset), de parents catholiques, Julien Lecas Atondi Monmondjo fréquenta l'école primaire de Linengue mission où il fut admis en 1956 au CEPE. Son destin le conduisit ensuite au séminaire Saint-Pie X de Makoua d'où il sortit avec le diplôme, qui ensuite lui permit d'accéder à la fonction publique d'Etat en qualité d'enseignant.

Julien Lecas Atondi Monmondjo commença sa carrière en 1960-1961 et fut affecté successivement à Lekana, à Tongo avec la volonté de servir loyalement le nouvel Etat indépendant. En dehors de sa vocation d'enseignant, il s'intéressa à la vie de la cité et fut ainsi activiste à l'Association scolaire du Congo (A.S.C.O). C'est dans cette atmosphère de jeune actif qu'il fut influencé par des progressistes comme Kwame Nkruma, Julius Nyeréré, Che-Guevara, Mao-Zedong, Fidel Castro, Massamba-Débat, Marien Ngouabi et autres personnalités emblématiques de l'internationalisme prolétarien. Face à la montée de cette nouvelle donne, Atondi Monmondjo fit son choix dans le communisme triomphant contre le capitalisme exploiteur des masses ouvrières et paysannes. Au lendemain des Trois journées glorieuses (13, 14 et 15 Août 1963), Mouvement voulu et accepté par les militaires en accord avec les syndicalistes, qui donna naissance à la révo-

lution populaire avec la démission de L'abbé Fulbert Youlou, donnant naissance à la deuxième république, le Congo est entré dans le socialisme sous la direction du président Alphonse Massamba-Débat. A l'avènement du mouvement de "réajustement" de la révolution congolaise en date du 31 juillet 1968 sous le capitaine Marien Ngouabi, le Congo s'est orienté vers le socialisme scientifique à visage Marxisme-Léninisme. Il prit un autre tournant historique, la révolution nationale démocratique et populaire. Le "réajustement" de la révolution congolaise donne naissance au C.N.R dont l'aboutissement crée le P.C.T, qui organisa son congrès constitutif à la fin du mois de décembre 1969 sous l'autorité du président Marien Ngouabi et d'autres congressistes de poigne, à savoir : Claude Ernest Ndalla "Graille", Pierre Nzé, Ambroise Edouard Noumazalay, Ange Diawara, Ange-Edouard Poungui, Sassou-Nguesso, etc. C'est dans cette perspective qu'est arrivé, quatre mois plus



Julien Lecas Atondi Monmondjo.

tôt, Julien Lecas Atondi Monmondjo au comité central du Parti congolais du travail en avril 1970, car on peut affirmer avec force que Atondi Monmondjo était parmi les co-fondateurs du P.C.T. De 1970 à 1972, il fit fort au sein du P.C.T où il occupa de nombreuses responsabilités (Directeur de l'organe de presse du parti : "Etumba", directeur de l'Ecole du Peuple...). Il n'y a pas de vie politique active sans déboires. C'est le 22 février 1972 que Julien Lecas Atondi Monmondjo connut la disgrâce avec le coup d'Etat manqué de Ange Diawara Farimaka, Jean-Baptiste Ikoko, Bakékolo, Olouka, etc. Julien Lecas Atondi Monmondjo refit surface au lendemain de la

conférence nationale souveraine (25 février-10 juin 1991) en qualité de haut dirigeant des Forces de changement et de progrès (F.C.P.). Plateforme politique regroupant les partis et associations qui soutenaient André Milongo, Premier ministre, chef du Gouvernement, chef suprême des armées pendant le régime de la transition démocratique (1991-1992). Dans le cours de la transition "milosienne", Julien Lecas Atondi Monmondjo tint des meetings de mobilisation verticale et horizontale des forces de la Nation, en vue de soutenir fermement le gouvernement Milongo, face à l'Alliance nationale pour la démocratie (AND), groupement politique dirigé par Alfred Stéphane Maurice Bongou-Nouara, grand ami du professeur Pascal Lissouba. Julien Lecas Atondi Monmondjo fut aussi tête de liste des Forces de changement et de progrès (F.C.P) aux élections municipales de Juin 1992. Il fut élu et siégea au Conseil municipal de Brazzaville comme conseiller municipal. Julien Lecas Atondi Monmondjo dont nous célébrons l'an un de la mort était un homme politique célèbre en son temps. La République reconnaissante ne l'oubliera jamais !

Par Honoré Christian Gachancard
(Chercheur)

Maître Léole Marcelle KOMBO
Notaire à Pointe-Noire
73, Avenue Barthélémy Boganda, en diagonale de la Clinique Les Oliviers
1er étage d'un immeuble R+2, Centre-ville, B.P : 1718
E-mail : etudeleolekombo@gmail.com
Pointe-Noire, République du Congo

ANNONCE LEGALE DE CONSTITUTION DE LA SOCIETE NTANGU GROUPE INTERNATIONAL

Suivant acte reçu par Maître Léole Marcelle KOMBO, Notaire, en date du 28 Avril 2026, enregistré à Pointe-Noire, aux domaines et timbres le 15 Mai 2026, sous le folio 090/1 N°4488, il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée (SARL) en République du Congo, dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : NTANGU GROUPE INTERNATIONAL ;
Forme : Société à Responsabilité Limitée ;
Capital : Un million (1 000 000) de francs CFA, divisé en cent (100) parts sociales de dix mille (10 000) francs CFA ;
Siège social : Quartier KM4, vers le rond-point Gourmand, Pointe-Noire, République du Congo ;
Objet : La société a pour objet, en République du Congo :
Unité de production de mayonnaise ; Vente des pièces détachées ; Location des véhicules ; Vente des véhicules ; Vente des appareils électroménagers ; Vente des appareils électroniques ; Vente des produits alimentaires ; Import-Export des véhicules ; Import-Export des appareils.
Durée : Quatre-vingt-dix-neuf (99) années à compter de son immatriculation au RCCM ;
Gérant : Monsieur KARNIB Bassam ;
RCCM : CG-PNR-01-2026-B12-00096.

Pour insertion légale
- Maître Léole Marcelle KOMBO -

REPUBLIQUE DU CONGO PROJET MOSALA

APPEL A CANDIDATURES DES ACTEURS DE FORMATION POUR LE FONEA DANS LE CADRE DU PROJET «MOSALA»



(RELANCE)

Ministère de l'Emploi, de l'Entrepreneuriat et de la Formation Qualifiante (MEEFQ) a reçu un financement de l'Agence française de développement (AFD) et de l'Union européenne (UE) pour mettre en œuvre le Projet de renforcement de l'adéquation formation – emploi « Mosala », et a l'intention d'utiliser une partie du montant de celui-ci pour recruter les acteurs de formation (associations, coopératives, centres de formation, ONG, universités, consultants individuels, etc.) afin de former 88 jeunes congolais répartis à Brazzaville (24 jeunes), Pointe Noire (24 jeunes), Dolisie (20 jeunes) et Ouessou (20 jeunes) dans le métier de : **Réparateur (trice) de téléphones et tablettes numériques.**

A cet effet, le MEEFQ invite les acteurs de formation intéressés à fournir les services ci-dessous décrits succinctement et de transmettre leurs propositions techniques et financières au

plus tard le 17/08/2026, et sont priés de solliciter au plus tard le 22/07/2026, le dossier d'appel à candidatures à l'adresse suivante :

**Ministère de l'Emploi, de l'Entrepreneuriat
et de la Formation Qualifiante,
Projet «Mosala»
Gymnase Henri Elendé à côté du stade Alphonse
Massamba – Débat (Rez-de-chaussée côté droit)
Avenue des Jeux Africains
Brazzaville-CONGO
Tel : +(242) 06 802 00 06 / +(242) 05 019 06 06
Courriel : projetmosala@gmail.com**

DOSSIER D'APPEL A CANDIDATURES

Maître Léole Marcelle KOMBO
Notaire à Pointe-Noire
73, Avenue Barthélémy Boganda, en diagonale de la Clinique Les Oliviers
1er étage d'un immeuble R+2, Centre-ville, B.P : 1718
E-mail : etudeleolekombo@gmail.com
Pointe-Noire, République du Congo

ANNONCE LEGALE

SINO-CONGOLAISE ENERGIES en sigle «S.C.E »
Société Anonyme Unipersonnelle avec Administrateur Général
Au capital de F CFA 10 000 000
Siège social : 5 Avenue Stéphane Tchitchelle, Centre-ville,
Pointe-Noire, République du Congo
RCCM : CG-PNR-01-2017-B15-00351

CESSIONS D'ACTIONS - EXTENSION DE L'OBJET SOCIAL - NOMINATION DU NOUVEL ADMINISTRATEUR GENERAL

Suivant actes reçus par Maître Léole Marcelle KOMBO, Notaire à Pointe-Noire, en date du 15 Juin 2026, enregistrés à Pointe-Noire, aux domaines et timbres le 15 Juin 2026, sous le folio 0110/4 N°1079, l'actionnaire unique a pris les décisions suivantes :
Cessions d'actions : L'actionnaire unique a cédé la totalité de ses actions à un nouvel actionnaire entrant.
Extension de l'objet social : A l'objet social

existant s'ajoutent les activités suivantes : Recherche, exploration et exploitation des hydrocarbures liquides et gazeux; Vente des produits pétroliers; Industrie de collection, de transport, du raffinage de pétrole; Construction industrielle et domestique; Travaux pétrochimiques et de forage pétrolier; Travaux des mètres cubiques de terre et pierre; Construction de routes urbaines; Vente et façonnage des matériaux de construction; Location des équipements de construction; vente des équipements et accessoires pétroliers; Vente des machines, équipements et produits chimiques (sauf produits chimiques dangereux); Location de tout type d'engins; Services d'ingénierie et techniques pétroliers, développement des technologies pétrolières; Revente de technologie; Conseils techniques; Formation technique; Services techniques; Forage géologique; Cimentation; Test de puits; Diagraphie; Transport; Participation par tout moyen et sous quelque forme que ce soit et en tous pays, à toutes entreprises créées ou à créer, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet susvisé.
Nomination du nouvel administrateur général: Monsieur XIAO Liangping est nommé en qualité d'administrateur général en remplacement de Monsieur CHEN Jiong.
Dépôt légal: Les actes ont été déposés au greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 03 Juillet 2026, sous le dépôt N°CG-PNR-01-2026-D-00576 et mention modificative a été portée le même jour sous le numéro : CG-PNR-01-2026-M-08060.

Pour insertion légale
- Maître Léole Marcelle KOMBO -

tion des équipements de construction; vente des équipements et accessoires pétroliers; Vente des machines, équipements et produits chimiques (sauf produits chimiques dangereux); Location de tout type d'engins; Services d'ingénierie et techniques pétroliers, développement des technologies pétrolières; Revente de technologie; Conseils techniques; Formation technique; Services techniques; Forage géologique; Cimentation; Test de puits; Diagraphie; Transport; Participation par tout moyen et sous quelque forme que ce soit et en tous pays, à toutes entreprises créées ou à créer, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet susvisé.
Nomination du nouvel administrateur général: Monsieur XIAO Liangping est nommé en qualité d'administrateur général en remplacement de Monsieur CHEN Jiong.
Dépôt légal: Les actes ont été déposés au greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 03 Juillet 2026, sous le dépôt N°CG-PNR-01-2026-D-00576 et mention modificative a été portée le même jour sous le numéro : CG-PNR-01-2026-M-08060.

Etude de Maître Solange BEIBAH BOKOLOKO
Maître Solange BEIBAH BOKOLOKO, Notaire titulaire d'un office, sis 37 Avenue des trois martyrs (côte à Côte de Perspective d'Avenir), Brazzaville.
Tél: (00242) 066219442/05 5565750, 226 112648 NIU: P21000000200204V

Email : Solange.beibah@gmail.com, soussignée;
A reçu le présent acte authentique comportant
AVIS DE CONSTITUTION D'UNE SOCIETE COMMERCIALE
Société PASCO SECURITE SERVICES (P.S.S) «SARLU»
Au Capital de : UN MILLION de Francs CFA
Siège social : Sis au n° 02 Ter, rue Fournier Talangaï Brazzaville

CONSTITUTION

Suivant Acte Authentique en date du cinq mai deux mil vingt-six à Brazzaville, reçu par Maître Solange BEIBAH BOKOLOKO Notaire, portant statut d'une Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle dénommée «**PASCO SECURITE SERVICE**» enregistré à la recette des Impôts de Talangaï le 08/05/2026, folio 085/3, numéro 434, a été constitué une société commerciale dont les caractéristiques sont les suivantes:
Forme sociale: société à responsabilité limitée Unipersonnelle (SARLU); régis par l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique et les statuts
Dénomination sociale: Société PASCO SECURITE SERVICES (P.S.S)

Siège social: Sis au n° 02 Ter, rue Fournier Talangaï Brazzaville
Objet social
L'entretien des bâtiments ;
Le gardiennage des biens immobiliers et mobiliers
Capital social: Un million (1.000.000) de francs CFA ;
Immatriculation: la société dénommée **PASCO SECURITE SERVICES (P.S.S)**; a été immatriculation au RCCM sous le n°CG-BZV-01-2026-B13-00343, du vingt-neuf mai deux mil vingt-six.
Durée: Quatre-vingt-dix-neuf (99) années
Gérant: la société est gérée par Monsieur **GANFERE Lady Hurf Jonas**, associé unique demeurant à Brazzaville

Maître Solange BEIBAH BOKOLOKO
Notaire

FIDAFRICA

Société anonyme avec Conseil d'administration,
Au capital de 60.000.000 de Francs CFA
Ayant son siège social : Allée de Makimba, Immeuble ARPCE,
3ème étage, Centre-ville, B.P. : 1306, Pointe-Noire, République du Congo,
Adresse de l'établissement secondaire : Immeuble TJK, 7ème étage, Quartier Clairon, Centreville,
B.P. : 1104, Brazzaville, Référence arrêt Tourisme, République du Congo

1. Aux termes du procès-verbal du Conseil d'administration, en date, à Pointe-Noire, du 22 octobre 2024, les Administrateurs de la société autrefois dénommée PricewaterhouseCoopers Tax & Legal, ont notamment décidé de transférer les bureaux de l'établissement secondaire de la société ouvert à Brazzaville du Boulevard Denis Sassou Nguesso, Immeuble BSCA BANK, 6ème étage, B.P. : 1 104, Brazzaville à (l'Immeuble TJK, 7ème étage, Quartier Clairon, Centre-ville, B.P. : 1104, Référence arrêt Tourisme, Brazzaville),
2. Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire, en date, à Pointe-Noire, du 15 mars 2026, les Actionnaires de la société autrefois dénommée PricewaterhouseCoopers Tax & Legal, ont notamment décidé de changer la dénomination sociale de la société Pricewaterhousecoopers Tax & Legal, qui est devenu «**FIDAFRICA**».
Le dépôt dudit procès-verbal a été effectué, au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire.

Pour avis,
Le Conseil d'administration

OFFICE NOTARIAL
MAITRE DIEUDONNEE EBAKANI
01, Avenue Alphonse FONDERE, Rond-Point la Coupole, Centre-ville - Brazzaville
B.P : 1143 Tél. : +242.06.670.58.09 Email.: offnotebakanid@gmail.com
République du Congo.
« **KAHMY SECURITE ET SERVICES »**
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITE UNIPERSONNELLE
CAPITAL SOCIAL : 1.000.000 F.CFA
SIEGE SOCIAL : BRAZZAVILLE, QUARTIER NGAMBIO, KINTELE
RCCM: CG-BZV-01-2026-B13-00399

INSERTION LEGALE

Aux termes d'un acte authentique en date à Brazzaville du 03 juin 2026 reçu par Maître Dieudonnée EBAKANI, notaire en la résidence de Brazzaville, enregistré le 05 juin 2026, à la recette des Impôts de Talangaï, sous le Folio 103/5, n°521, il a été constitué une société commerciale présentant les caractéristiques suivantes :

Forme Juridique : Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle.
Dénomination sociale : **KAHMY SECURITE ET SERVICES, SARLU**.
Siège social : est fixé à Brazzaville, Kintelé (Ngambio), Avenue Léopard Nkodia à 100 mètres du fleuve.
Durée : 99 ans, à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier.
Le Capital social : un million FCFA (1.000.000), divisé en cent (100) parts sociales égales de dix mille (10.000) FCFA chacune numérotées de un (01) à cent (100), entièrement souscrites, libérées et attribuées à • l'associé unique.
Apports en numéraire : Aux termes de la déclaration notariée de souscription et de versement, l'associée unique apporte à la société une somme en numéraire de FCFA un million (1.000.000).
Objet social : la société a pour objet directement et indirectement au Congo et à l'étranger: la prestation de services dans le domaine de la sécurité, la protection des biens et des particuliers et la fourniture de services de sécurité. Et, généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes.
Gérance : Madame **OSSEY Mobi-Kahmy**, demeurant à Brazzaville, a été nommée gérante de la société conformément à la troisième résolution du procès-verbal de l'Assemblée Générale constitutive de la société en date du 8 mai 2026.
La Société est immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville sous le numéro **CG-BZV-01-2026-B13-00399**.

Pour insertion légale

IN MEMORIAM

AKOUROU CECILE

20 juillet 2024-20 juillet 2026



Voici deux ans, jour pour jour, que le bon Dieu rappela à Lui sa servante, la veuve **DELLA née AKOUROU Cécile**. Deux ans déjà, deux ans de silence, mais le temps n'efface jamais le souvenir de ta mémoire et tes bons offices.
En cette date de souvenir sempiternel de sa disparition, M. Juste Abdon DELLA et famille prient tous ceux qui l'ont connue et aimée d'avoir une pensée pieuse pour cette femme de cœur.
Maman, tu resteras à jamais dans nos cœurs et merci à Dieu pour ton passage sur cette terre des vivants.
Une messe sera dite en sa mémoire ce dimanche 19 juillet 2026 à la Cathédrale Sacré Cœur de Brazzaville, à 7h30.
"Que ton âme repose dans la paix du Seigneur"

BASKET-BALL

Objectif: la performance durable

Président de la Fédération congolaise de basket-ball (FECOKET), Fabrice Makaya Matève a accepté de revenir sur le tournoi U18 de la zone 4 (à Malabo). Il dresse un bilan positif de la campagne de l'équipe congolaise, même si elle n'a terminé qu'à la troisième place, synonyme de non-qualification pour la phase finale de l'Afro-basket 2026 pour les moins de 18 ans à Abidjan. Pour lui, la performance sportive se construit dans la capacité des institutions à transformer un résultat prometteur en projet durable.



Fabrice Makaya Matève.

***Le Congo a participé au tournoi U18 de Malabo. Avec le recul, décrivez-vous cette expérience comme une réussite sportive ou un rendez-vous manqué?**

**Sportivement, il y avait du potentiel et un investissement humain. Les statistiques parlent d'elles-mêmes : une moyenne de paniers impressionnante, une fin de tournoi sur le podium avec une magnifique médaille de bronze. Mais des problèmes administratifs ont empêché le projet d'aller au bout de ses ambitions.

***Peut-on parler de montée en puissance d'une nouvelle génération de talents?**

** Notre équipe a été la seule à faire tomber le Tchad, futur vainqueur du tournoi zonal. Oui, Malabo marque indéniablement l'émergence d'une nouvelle génération de talents, porteuse d'espoir pour le basket-ball national. Cependant, il nous faut maintenir les efforts engagés en matière de formation et de détection de talents.

***Des interrogations ont circulé sur l'effectif de cette équipe. Que s'est-il passé réellement et quelle leçon la FECOKET tire-t-elle de cette situation qui a handicapé le groupe?**

** L'équipe a dû jouer les

matches avec un effectif réduit à seulement huit athlètes, à cause des défaillances logistiques et médicales. Le cumul des erreurs administratives sur les documents officiels et l'invisibilité médicale de 4 joueurs ont eu des répercussions immédiates et structurelles. Nous tirons de ces incidents administratifs des leçons axées sur la rigueur et la modernisation, devant se traduire par une profonde mise à niveau institutionnelle.

***Ce type d'épisode peut fragiliser la crédibilité de la fédération. Partagez-vous cette inquiétude?**

**Non, parce que même si un projet sportif se construit aussi sur la crédibilité, dans le cas présent, nous avons toujours la confiance des instances continentales.

***En tant qu'ancien technicien, quels ont été les points forts et les points faibles de l'équipe?**

** Elle a eu une force mentale exceptionnelle et a fait preuve de solidarité, de cohésion. Les joueurs ont fait preuve d'une résilience et d'un courage remarquable tout au long du tournoi. Autre force : la capacité de réaction, le leadership individuel des cadres comme Paul Bonanga et Jérémie Emmanuel qui ont su porter

le collectif dans les moments critiques. Côté faiblesses : le déficit de préparation, le manque d'expérience, la fatigue physique...

***La fédération et l'encadrement sont attendus pour la suite. Quelles actions concrètes envisagez-vous?**

** Nous percevons la troisième place obtenue à Malabo comme une étape supplémentaire dans la construction d'une véritable culture de la victoire. Pour transformer les récents acquis en succès durables, la priorité est de bâtir un écosystème professionnel pérenne. Cela passe par un suivi individualisé des athlètes, l'intensification des stages de préparation, la promotion locale, la formation des cadres techniques, la réhabilitation des infrastructures et la recherche de financements.

***Un dernier mot?**

** Notre place sur le podium, à Malabo, confirme l'immense talent de la jeunesse congolaise, mais elle exige de la Fédération la mise en place d'un plan de suivi rigoureux pour pérenniser ces résultats.

Propos recueillis par
G.-S. MAHOUNGOU

HANDBALL

Le tournoi de gala fait escale au Square De Gaulle

Après Poto-Poto, Makélé-kélé et Ouenzé, l'arrondissement 2 Bacongo a renoué à son tour avec le jeu à sept après une longue période d'absence, en abritant les rencontres comptant pour la douzième journée du tournoi de gala organisé par la dynamique "Le Réveil du handball congolais". L'événement a créé une véritable effervescence sportive dans le quartier. C'était le samedi 11 juillet 2026 au Square De Gaulle.



Les U16 étaient aussi en lice

La politique de décentralisation de la Dynamique s'est illustrée encore de manière concrète le week-end dernier à Brazzaville. Le public a eu droit à une demi-douzaine de rencontres au square De Gaulle, dont une en U16. Les jeunes étaient à l'honneur. Dans cette catégorie, ASOC a pris le dessus sur CF JSO (26-14). Chez les seniors hommes, BMC l'a emporté aux dépens de Tsongolaise (25-17), tandis que CF JSO s'est imposé sans forcer son talent, face à l'Inter Club (42-19). En version féminine, Grain de sel est inarrêtable ! Cette

équipe a dominé Renaissance, 31-24. Quant au duel des militaires, entre DGSP et Inter Club, il a tourné en faveur des filles de la Sécurité présidentielle (32-21). Un des objectifs du tournoi est d'œuvrer pour le développement et la promotion du handball. Promouvoir aussi la pratique de la discipline à tous les niveaux, des jeunes aux seniors, dans tous les départements. A Pointe-Noire, par exemple, le tournoi en était à sa neuvième journée le week-end dernier. En version masculine,

NHA a eu toutes les peines pour faire entendre raison à Patronage (22-21). De son côté, l'AS Cheminots a disposé de Pèlerin (34-16), tandis que Munisport a martyrisé Interclub (47-20). Chez les dames, Banko-Sport a plié Pèlerin (34-16), et l'AS Cheminots a triomphé de Tié Tié sport (28-22). Les jeunes étaient également à l'honneur avec une rencontre U16, preuve que la relève du handball congolais est bien présente.

G.M.

ATLS

Africa Tax and Legal Services « ATLS »
Société par Actions Simplifiée au Capital de 1 000.000 FCFA
Siège Social : BP 1233, Pointe-Noire
RCCM : CG-PNR-01-2019-B16-00010

WILLIS TOWERS WATSON CONGO (WTW SA)
Société anonyme avec Conseil d'Administration
Capital social : 658 584 200 de Francs CFA
Siège Social : 236, Boulevard Charles de Gaulle,
en face de la tour Mayombe, ex immeuble ENI 1er étage,
Centre-Ville, Pointe-Noire, BP 1901
République du Congo
RCCM : CG-PNR-01-2001-B14-00197

Aux termes du procès-verbal des résolutions du procès verbal de l'Assemblée Générale Mixte du 22 Janvier 2026, enregistré à Pointe-Noire le 26 mai 2026, sous le folio 096/25 N°4843, les actionnaires de la société ont pris la résolution de procéder au transfert de siège de la société.

- De l'ancienne adresse : 118, avenue Fayette TCHITEMBO, BP 1901, Centre-ville, Pointe Noire, à la nouvelle adresse: 236, Boulevard Charles de Gaulle, en face de la tour Mayombe, ex immeuble ENI, 1^{er} étage, Centre-ville, Pointe Noire, République du Congo, BP 1901 ;

- Modification de l'article 4 des statuts consécutivement au transfert de siège social.

Dépôt au greffe du tribunal de commerce de Pointe-Noire, du procès-verbal des résolutions du procès verbal de l'assemblée général mixte sous le numéro CG-PNR-01-2026-D-00452, du 26 mai 2026.

Déclaration modificative au RCCM de Pointe-Noire sous le numéro CG-PNR-01-2026-M-07937 du 01 juin 2026.

Pour avis.

HANDBALL AFRICAINE

Sacre d'Etoile du Congo à Kinshasa!

Ce mois de juillet (du 9 au 14) a vu s'affronter à Kinshasa, en République Démocratique du Congo, des clubs africains. Des huppés et des moins huppés. L'objet de leurs retrouvailles: le 42e Championnat d'Afrique des clubs vainqueurs de Coupe, hommes et dames.

Ayant tordu le cou à tous les pronostics, le tournoi masculin a auréolé l'Etoile du Congo de Brazzaville, vainqueur, en finale, des FAP du Cameroun à l'issue d'une partie à suspense. C'est par 19 à 16 que le représentant congolais a, en effet, tiré son épingle du jeu.

Côté féminin, AS Otohô du Congo, quant à elle, s'est inclinée en finale face à un ogre, Petro Atletico de Luanda (Angola) : 27-32.